

TOUS ENGAGÉS
POUR **LA TRANSITION**
ÉCOLOGIQUE



PLAN CLIMAT **DE GRAND POITIERS**

2025 - 2031

Avant-propos

p. 3

Agir pour la transition écologique

p. 4

Qu'est-ce qu'un PCAET ?

p. 5

La traduction opérationnelle des objectifs de la transition écologique

p. 6

Diagnostic et enjeux du territoire de Grand Poitiers

p. 7

Assemblée Climat: une co-construction ambitieuse du PCAET

p. 8 à 10

La trajectoire Climat-Air-Energie de Grand Poitiers à horizons 2030 et 2050

p. 11 à 13

PCAET, un programme autour de 11 enjeux

p. 14

Enjeu 1 | Réduire l'utilisation de la voiture individuelle

p. 16

Enjeu 2 | Construire un territoire économe en énergie et en espace

p. 18

Enjeu 3 | Favoriser une agriculture et une alimentation durable

p. 20

Enjeu 4 | Développer les énergies renouvelables

p. 22

Enjeu 5 | Adapter le territoire aux conséquences du changement climatique

p. 24

Enjeu 6 | Développer l'économie circulaire et réduire les déchets

p. 26

Enjeu 7 | Préserver la biodiversité et les milieux naturels

p. 28

Enjeu 8 | Préserver les ressources en eau

p. 30

Enjeu 9 | Sensibiliser et accompagner les acteurs du territoire

p. 32

Enjeu 10 | Rechercher l'exemplarité de la collectivité

p. 34

Enjeu 11 | Piloter la transition écologique

p. 36

Suivi et évaluation

p. 38

Les acteurs de Grand Poitiers s'engagent

p. 40

QU'EST-CE QU'UN PCAET ?

Outil de planification territoriale à la fois stratégique et opérationnel, le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) définit les mesures à adopter en matière de transition énergétique et écologique sur le territoire communautaire. Ce plan constitue la feuille de route à mettre en œuvre sur les 6 prochaines années (2025-2031).

Cette démarche, qui mobilise et implique tous les acteurs (entreprises, associations, citoyens...), doit répondre à deux grands enjeux : adapter notre territoire aux conséquences locales du dérèglement climatique et intensifier les efforts de réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Le PCAET, qui repose sur un diagnostic du territoire et prend en compte ses particularités, est une réponse locale aux engagements et obligations nationales dictés par la loi de 2015, relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

Le premier PCAET a été adopté en 2019. Après une évaluation de ce plan, avec des résultats relatifs par rapport aux objectifs fixés, Grand Poitiers a décidé, pour le nouveau, d'accélérer la transition et de répondre à l'ensemble des enjeux écologiques.

Les ambitions de cette démarche : définir une stratégie de transition écologique globale et transversale en confortant les enjeux Climat-Air-Énergie avec les autres enjeux environnementaux et sociaux majeurs comme la préservation de la biodiversité et de la ressource en eau.



Cette démarche de concertation et de construction nous a fait prendre conscience que nous connaissons les solutions. Mais l'urgence, maintenant, est d'accélérer leur mise en œuvre. Nous portons aujourd'hui la responsabilité de ce que sera le monde de demain."

Isabelle MOPIN - Maire de Coulombiers



LA TRADUCTION OPÉRATIONNELLE DES OBJECTIFS DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LES OBJECTIFS DE GRAND POITIERS

Objectifs stratégiques pour un développement harmonieux, écologique et résilient du territoire

- L'atténuation du changement climatique : limiter l'impact des activités du territoire sur le climat en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES)
- L'adaptation au changement climatique : réduire la vulnérabilité du territoire
- La réduction des impacts sur les autres enjeux du territoire : préserver la biodiversité, la ressource en eau et favoriser une alimentation saine et une agriculture durable

Objectifs chiffrés à horizon 2050 dans une dimension de neutralité carbone

- **Réduire de 84 % les émissions de gaz à effet de serre** en compensant le reste par le renforcement de la séquestration carbone (arrêt de l'artificialisation des sols, développement des forêts, végétalisation du tissu urbain, plantation de haies, augmentation des surfaces de prairies et de zones humides,...)
- **Réduire de 60 % les consommations énergétiques** grâce aux actions dans les domaines du logement, de la mobilité, du tertiaire, de l'industrie et de l'agriculture
- **Augmenter de 260 % la production des énergies d'origine renouvelable**

L'engagement de Grand Poitiers envers la transition énergétique remonte à 2003 avec la mise en place d'actions volontaires sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre par l'adoption de son premier contrat pour le climat (ATEnEE, Actions Territoriales pour l'Environnement et l'Efficacité Énergétique). Une démarche consécutive à une prise de conscience suite au Sommet de la Terre à Rio en 1992 et au protocole de Kyoto qui a enjoint les pays les plus développés à engager des mesures de réduction des émissions de GES.

En 2019, un PCAET a été élaboré par Grand Poitiers en prenant en compte cet enjeu fort, mais aussi ceux de la réduction des consommations énergétiques et du développement des énergies renouvelables en cohérence avec le schéma directeur des énergies de la collectivité.

Aujourd'hui, dans la continuité de ce plan, un nouveau PCAET entre en vigueur pour la période 2025-2031. Celui-ci souhaite aller plus loin dans les engagements en complétant ces objectifs ambitieux par l'intégration des thématiques de la transition écologique, alimentées par les différents plans sectoriels de la collectivité et en tenant compte des 17 objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés par l'ONU.

“ La contribution de Soltena au PCAET s'inscrit parfaitement dans la logique du partenariat engagé avec Grand Poitiers pour la transition écologique du territoire. La co-construction du PCAET a permis d'avoir une approche transversale et décroisée de chacune des thématiques environnementales. ”

Maude RAYMONDI - Soltena





L'Assemblée Climat, un espace privilégié pour partager l'ambition d'accélérer la décarbonation de toutes nos activités. Mention spéciale aux ateliers de Grand Poitiers en 2050, où l'on a rêvé une information simple, fiable et diffusée à tous !”

Amandine Lœb - AREC Nouvelle-Aquitaine

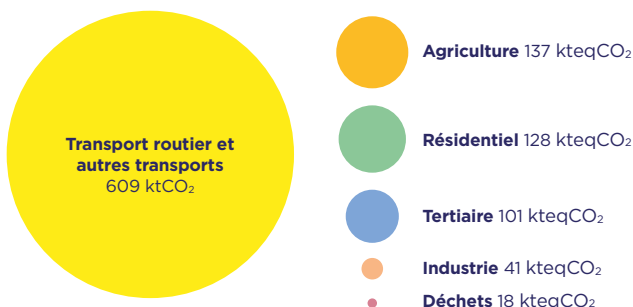
DIAGNOSTIC ET ENJEUX DU TERRITOIRE DE GRAND POITIERS

Le diagnostic a été construit à partir du rapport d'évaluation publié en 2023 faisant le bilan à mi-parcours du PCAET de 2019. Son but : analyser si les objectifs fixés ont été atteints par ce Plan Climat et mieux évaluer les enjeux à venir.

Les émissions de gaz à effet de serre

En 2023, les émissions de GES s'élèvent à 1032 kteqCO₂ (équivalent CO₂) dans la communauté urbaine, soit 5,2 t par habitant, une diminution de 14 % des émissions de CO₂ par habitant par rapport à 2015. Les secteurs principalement responsables des émissions sont le transport, le résidentiel et l'agriculture.

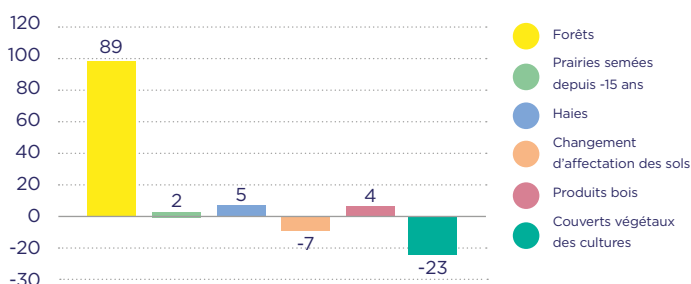
Émissions par secteur - scope 1 et 2 élargi (kteqCO₂/an) / 2023 (données provisoires)



Le stockage carbone

Le flux annuel de séquestration de carbone (processus par lequel le CO₂ est capté et stocké) sur le territoire de Grand Poitiers s'élève à 71 kteqCO₂/an, soit environ 7% du bilan d'émissions de GES du territoire.

Carbone séquestré (kteqCO₂/an) / 2023



La qualité de l'air

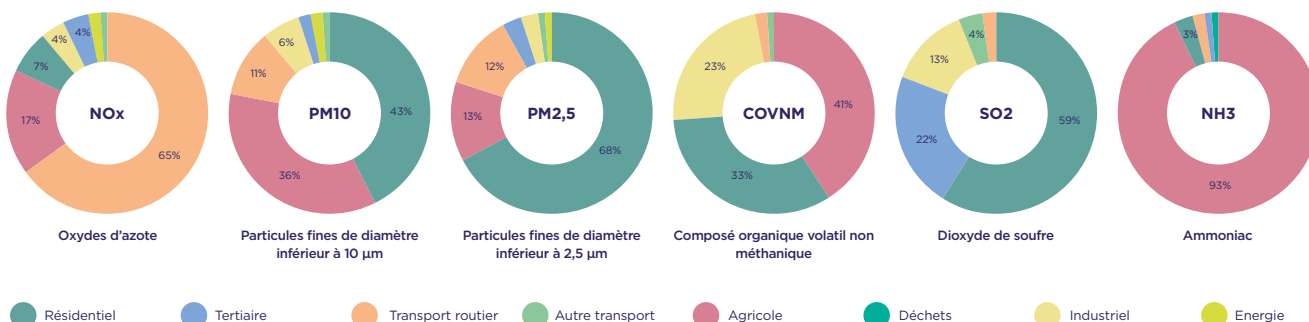
L'analyse s'est appuyée sur les données issues du diagnostic réalisé en 2025 par ATMO Nouvelle-Aquitaine, observatoire agréé pour la surveillance de la qualité de l'air dans la région. Ce diagnostic a permis de mesurer les concentrations des principaux polluants atmosphériques (NOx, SO₂, O₃, particules, benzène, phytosanitaires et pollens) et d'identifier la part attribuable à chaque grand secteur d'activité dans leurs émissions.

La vulnérabilité au changement climatique

À l'instar de la situation nationale, les changements notables du climat se poursuivent :

- La température de la planète poursuivra son augmentation (+1,5°C dès 2030) et pourrait atteindre +4°C d'ici la fin du siècle.
- Une augmentation des journées chaudes et une diminution du nombre de jours de gel d'ici la fin du siècle (selon les scénarios, les chiffres varient de 21 à 55 jours pour les jours chauds et de 15 à 23 jours pour ceux de gel).
- La moyenne annuelle de précipitations changerait peu, mais on prévoit une augmentation des événements extrêmes menant à une intensification des crues et des sécheresses.

Emissions de polluants atmosphériques par secteurs en 2022



ASSEMBLÉE CLIMAT : UNE CO-CONSTRUCTION AMBITIEUSE DU PLAN CLIMAT

Dans le cadre de la révision de son Plan Climat, Grand Poitiers a engagé un processus de concertation ambitieux, pensé sur le long terme, avec la volonté de faire du Plan Climat un projet de territoire co-construit avec l'ensemble des parties prenantes.

Cette approche repose sur trois grands objectifs :

- Une co-construction progressive du PCAET, intégrant des instances d'animation
- Des dispositifs d'engagement opérationnel, encourageant partenaires et citoyens à formuler des propositions pour renforcer l'ambition collective et garantir une mise en œuvre efficace
- Un pilotage collaboratif sur le long terme, associant les actions de Grand Poitiers, de ses communes membres et d'un cercle élargi de partenaires clés

Trois instances complémentaires créées pour :

- Monter en compétences sur les enjeux de la transition écologique et les leviers d'actions.
- Associer une diversité de points de vue afin d'élaborer une stratégie et des actions concrètes.
- Porter une démarche collective et transversale au service de la transition écologique du territoire.

LES TROIS INSTANCES DE CONCERTATION

1 | L'Assemblée Climat

L'Assemblée Climat est une instance inédite. Elle rassemble 120 membres répartis en 3 collèges : 40 habitants, 40 élus et 40 partenaires.

> Le collège Habitants

Composé de 40 habitants. Pour leur sélection, Grand Poitiers a mis en place une méthodologie rigoureuse, basée sur des critères de représentativité socio-économique, géographique, d'âge et de genre.

> Le collège Communes

Composé de 40 élus représentant les 40 communes du territoire.

> Le collège Partenaires

Composé de partenaires publics et privés de la collectivité. Ce collège s'appuie notamment sur les entreprises du dispositif « Acteurs Engagés pour la transition écologique », mais aussi sur des associations et institutions locales et sur le Conseil de Développement.

Son rôle : être force d'imagination et de propositions d'actions, avec une démarche prospective, pour co-construire la stratégie et les actions concrètes du Plan Climat.

2 | Le Comité d'Experts

Le Comité d'Experts est composé d'une cinquantaine de membres, dont des experts thématiques issus des services de Grand Poitiers, d'entreprises, d'institutions du territoire, ainsi que de structures engagées dans le cadre de partenariats avec Grand Poitiers.

Son rôle : apporter un regard technique et une expertise sur les enjeux du Plan Climat et sur les actions à mener (cadrage, faisabilité, évaluation...) afin de faciliter la mise en œuvre concrète des actions.

3 | Le Comité de Pilotage

Composé des élus de Grand Poitiers (Présidente et Vice-Présidents concernés par les thématiques de la transition écologique) et d'agents de Grand Poitiers en charge du pilotage du Plan Climat.

Son rôle : Orienter et fixer le périmètre de la concertation en s'appuyant sur les éléments de diagnostic, les préconisations et les avis d'experts et ajuster, prioriser, valider, les orientations définies par la concertation.



C'était une expérience unique et instructive. Une chance de pouvoir contribuer à la transition écologique et de collaborer avec de multiples acteurs de milieux différents dans un but commun."

Salomé MASROUR - Bureau des Jeunes de Poitiers

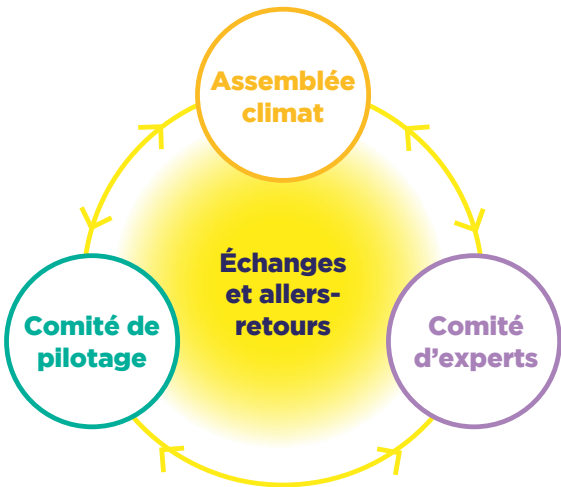
UN TRAVAIL EN SYNERGIE POUR CO-CONSTRUIRE UN PLAN CLIMAT PARTAGÉ

L'objectif a été de garantir une articulation étroite entre ces trois instances, afin que leurs contributions se nourrissent mutuellement et aboutissent à une stratégie et un plan d'actions, portés politiquement, opérationnels et représentatifs du territoire.

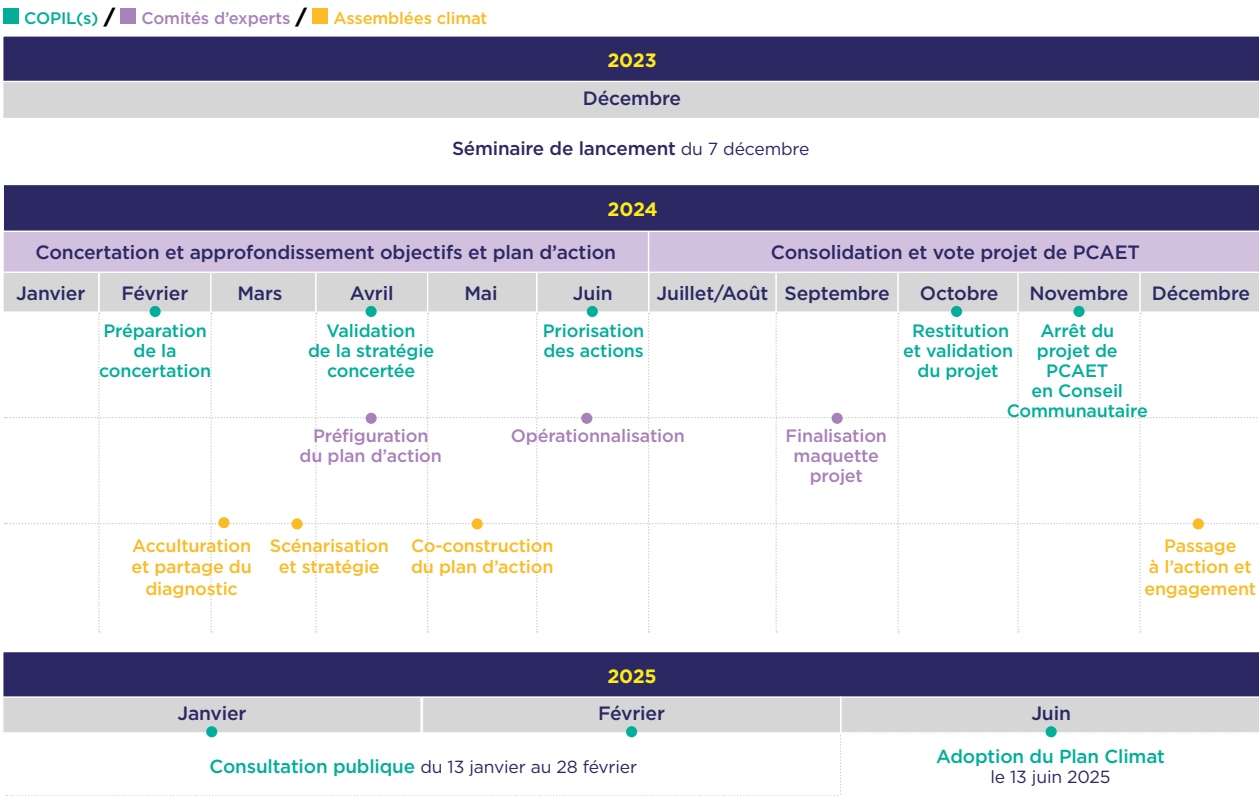
Lors du séminaire de lancement de la révision du Plan Climat, le 7 décembre 2023, réunissant une centaine d'élus et d'agents de Grand Poitiers et des 40 communes, le scénario «Coopérations territoriales», issu des travaux de l'ADEME «Transition(s) 2050», a été choisi comme fil conducteur. Ce choix stratégique et cet exercice prospectif innovant marquent l'engagement de la collectivité dans une transition écologique ambitieuse et exemplaire.

⇒ Échanges et allers-retours

Suivant les rôles bien définis, les trois instances se sont mobilisées à différentes phases du projet (co-construction de la stratégie; co-construction du plan d'actions, consolidation et finalisation du PCAET) en apportant leur contribution en fonction des échanges et allers-retours de chacune d'elles et de l'avancée du projet jusqu'à l'arrêt du projet le 29 novembre 2024 lors de la présentation du PCAET au Conseil Communautaire. Ce processus de construction collective a été récompensé en 2024 par un trophée national lors des Prix de la participation.



⇒ Le calendrier de concertation





Membre du laboratoire RURALITES (Université de Poitiers), d'AcclimaTerra, je travaille dans le cadre du Conseil de Développement de Grand Poitiers depuis plusieurs années, à l'évaluation et l'amélioration des démarches en faveur de la transition écologique. La structuration et l'animation des séances par l'équipe d'organisation de l'Assemblée Climat m'ont permis de vivre une expérience à la fois stimulante et enrichissante dans l'exercice collectif de propositions d'actions pour le Plan climat de Grand Poitiers."

Mohamed TAABNI - Membre du Conseil de Développement de Grand Poitiers, du laboratoire Ruralités (Université de Poitiers) et du Comité scientifique régional AcclimaTerra

LES MODALITÉS ET RÉSULTATS DE LA CONSULTATION PUBLIQUE

Adopté le 29 novembre 2024 par le Conseil communautaire, le Plan Climat a ensuite été soumis, pour avis, à l'État, à la Région et à l'Autorité environnementale.

Ils ont rendu leurs contributions entre janvier et mars 2025.
Le Projet de Plan Climat a été soumis à la consultation du public entre le 13 janvier et le 28 février 2025 sur la plateforme www.jeparticipe.grandpoitiers.fr.
Le public a pu consulter l'ensemble des pièces constitutives de Plan Climat et, pour chaque action, pouvait exprimer son niveau d'adhésion et formuler des propositions.

98 participants ont généré 439 contributions et 809 votes.

A l'issue de cette phase, le Plan Climat a été ajusté pour tenir compte des avis exprimés.

UN APPEL À L'ENGAGEMENT DES ACTEURS DU TERRITOIRE

En parallèle de la consultation publique du Projet de Plan Climat, Grand Poitiers a lancé, du 13 janvier au 28 février sur la plateforme jeparticipe.grandpoitiers.fr, un appel à engagement auprès des acteurs socio-économiques du territoire.

Celui-ci s'inscrit dans une démarche innovante et partenariale dont l'objectif est d'offrir aux acteurs du territoire l'opportunité d'enrichir, par leurs engagements, le programme d'action du Plan climat pour enclencher une dynamique collective et faire de la transition écologique du territoire une responsabilité partagée. Les acteurs éligibles étaient les communes, les associations, les collectifs de citoyens, les entreprises et les établissements publics du territoire de Grand Poitiers.

Au total, 116 engagements ont été déposés et émanent de 73 structures, en majorité des entreprises et des associations, ainsi que 13 communes de Grand Poitiers.

(Le détail des engagements est consultable pages 40 à 49 du document).

LA TRAJECTOIRE CLIMAT-AIR-ÉNERGIE DE GRAND POITIERS À HORIZONS 2030 ET 2050

Afin de viser la neutralité carbone à l'horizon 2050, Grand Poitiers a souhaité s'inscrire dans un des quatre schémas étudiés par l'Ademe. la collectivité a opté pour le scénario «Coopérations territoriales».

Ce scénario imagine une transition énergétique et écologique basée sur des initiatives locales et sur la solidarité entre territoires. Il prône :

- La diversification, la re-territorialisation et la mobilisation raisonnée des ressources végétales et forestières.
- La rénovation massive, et les évolutions graduelles mais profondes des modes de vie.
- La soutenabilité des transports.
- La réindustrialisation dans les territoires.
- Un mix énergétique dominé par la biomasse et l'électricité essentiellement décarbonée.
- Le maintien des puits naturels (forêts, prairies...) et un appel limité au captage et au stockage du CO₂.

OBJECTIF : NEUTRALITÉ CARBONE

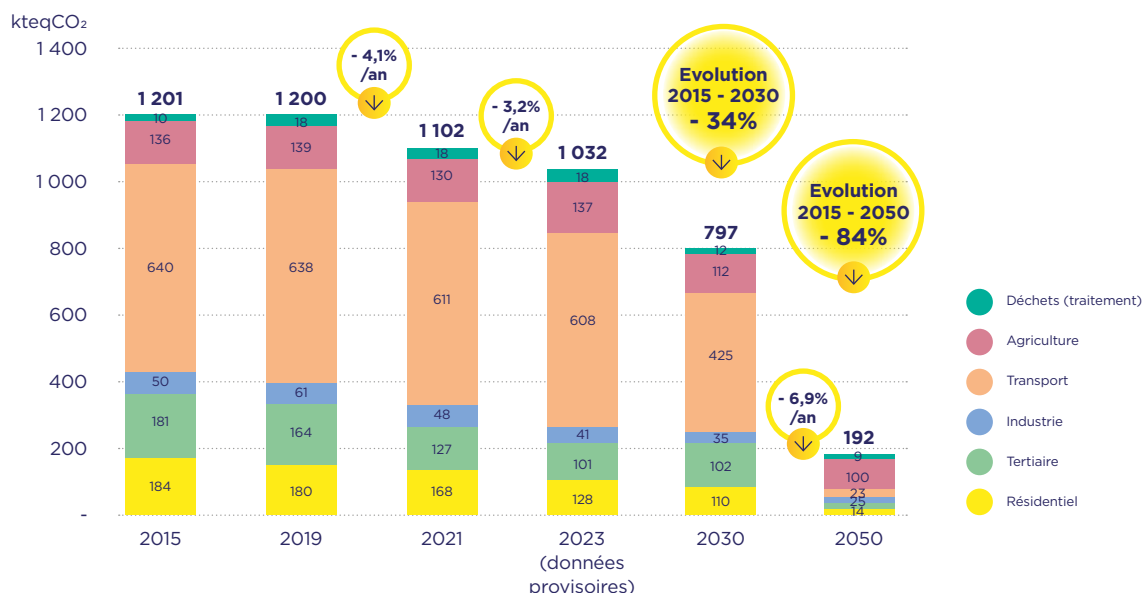
Pour tendre vers cette neutralité carbone, Grand Poitiers souhaite agir de manière ambitieuse sur plusieurs grands leviers comme la réduction des consommations énergétiques, des émissions de GES, la contribution carbone ou encore l'augmentation des énergies renouvelables.

☞ Réduire les émissions de GES

Les objectifs stratégiques de Grand Poitiers en matière de réduction des émissions de GES sont ambitieux, mais nécessaires pour répondre aux exigences climatiques. Ils impliquent une transformation majeure des pratiques actuelles pour atteindre la neutralité carbone.

> **À horizon 2030 :** l'objectif est de réduire les émissions à 797 kteqCO₂, soit - 34 % par rapport à 2015. Cette réduction nécessite une réduction annuelle moyenne de - 3,6 %/an.

> **À horizon 2050 :** l'ambition est de réduire les émissions à 192 kteqCO₂, soit - 84 % par rapport à 2015. Cette réduction nécessite une réduction annuelle moyenne de - 6,9 % à partir de 2030.



LA NÉCESSAIRE SÉQUESTRATION CARBONE

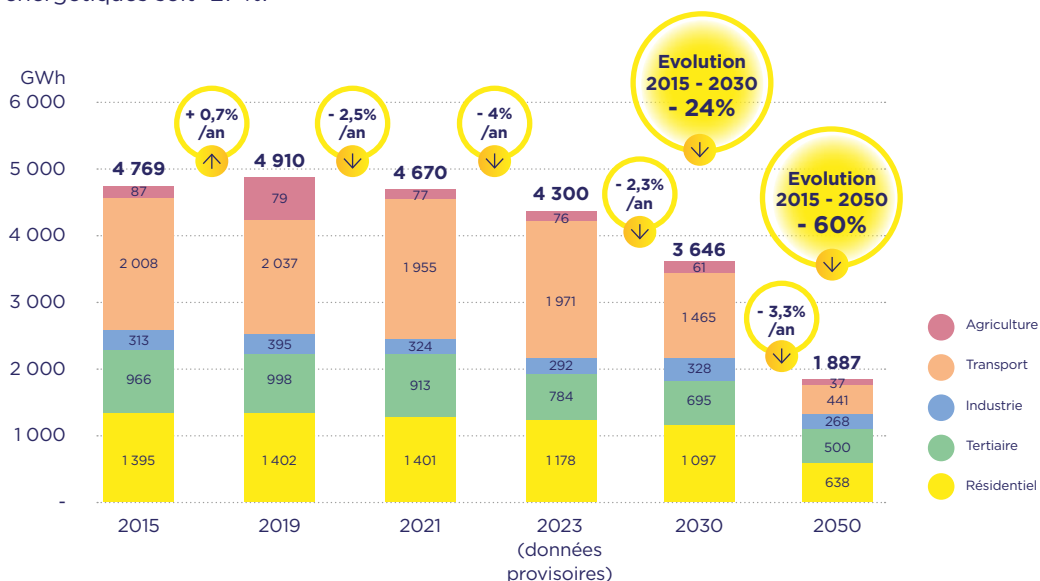
Afin de compenser les 192 kteqCO₂ restants en 2050, l'objectif est de renforcer la séquestration carbone en jouant sur plusieurs leviers: développement de la forêt (à titre indicatif, 10 000 ha de forêts supplémentaires seraient nécessaires pour atteindre cet objectif); augmentation des surfaces de prairies (au-delà des 7 800 ha supplémentaires déjà modélisés dans le scénario de transition agricole); plantation de haies (environ 13 000 km); développement des zones humides (mares, berges...); végétalisation du tissu urbain; arrêt de l'artificialisation des sols; massification des usages non-énergétiques des matériaux biosourcés.

➡ Réduire les consommations énergétiques

Grand Poitiers s'engage à atteindre des objectifs de réduction des consommations énergétiques en adéquation avec les directives nationales. Les cibles fixées, par rapport à l'année de référence 2015, sont les suivantes :

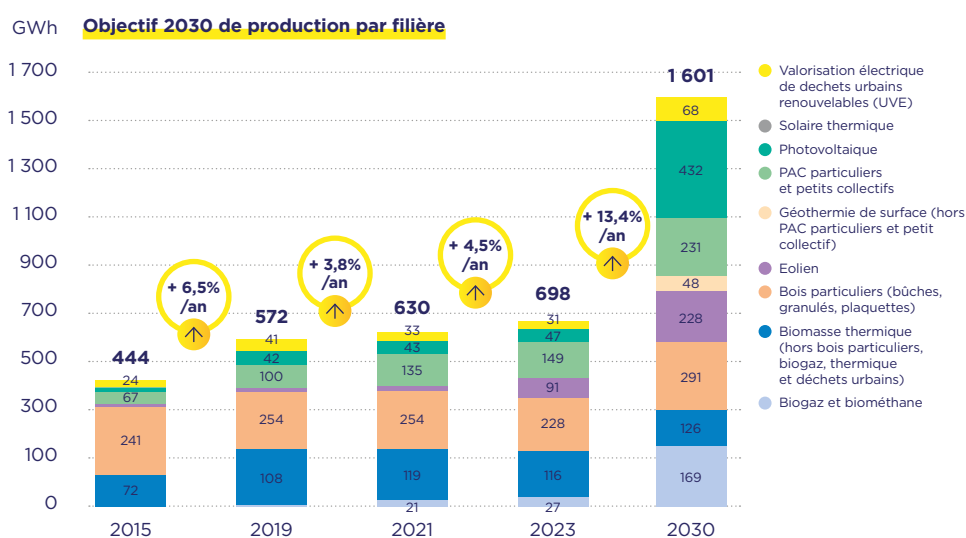
> **À horizon 2030 :** ramener les consommations énergétiques à 3 646 GWh, soit une réduction de 24 % par rapport à 2015. Cet objectif, directement lié à la diminution des émissions de gaz à effet de serre, implique une baisse moyenne annuelle de 2,3 % entre 2023 et 2030, cohérent avec le précédent Plan Climat. Le secteur des transports (mobilité des personnes et fret) devra fournir l'effort le plus important, avec une réduction prévue de 545 GWh de ses consommations énergétiques soit -27 %.

> **À horizon 2050 :** diminuer les consommations énergétiques à 1 887 GWh, soit une réduction de 60 % par rapport à 2015. Pour y parvenir, une réduction annuelle moyenne de 3 % sera nécessaire à partir de 2030.



➡ Développer la production des énergies renouvelables

L'objectif fixé pour la production totale d'énergies renouvelables porte sur une augmentation de 1 600 GWh à 2050 soit une augmentation de 260 % en 2030 par rapport à 2015. À horizon 2050, l'objectif est de couvrir la consommation d'énergie grâce à la production locale d'énergies renouvelables.



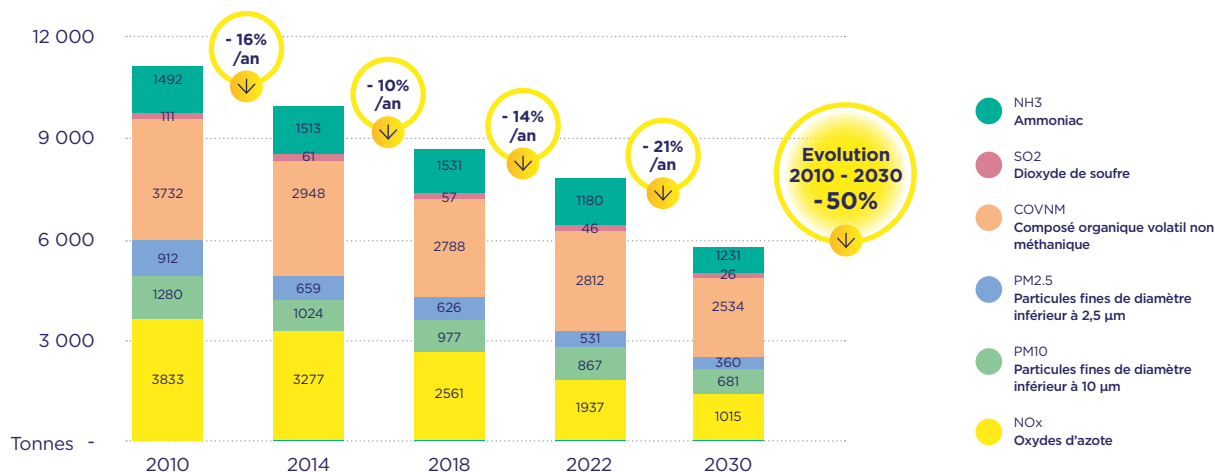
Ma participation au Comité d'Experts a permis de mettre en adéquation le travail que nous menons au CHU sur le plan de la transition écologique et les actions de demain que Grand Poitiers pourra mener."

Claire DUVERGER - Centre Hospitalier Universitaire (CHU)

OBJECTIF : QUALITÉ DE L'AIR

À l'échelle du territoire de Grand Poitiers, les enjeux portent notamment sur deux polluants : les oxydes d'azote (NOx) et les particules fines (PM10 et PM2,5).

Le scénario prévoit une réduction significative des émissions de ces polluants atmosphériques avec des diminutions allant de 25% à 81% d'ici 2030 par rapport à 2010. Ces réductions reposent notamment sur une ambition forte en matière de mobilité : baisse de l'usage de la voiture et améliorations techniques.



OBJECTIF : TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Outre les enjeux énergétiques et de qualité de l'air, la transition du territoire doit aussi s'appuyer sur des objectifs forts à atteindre en matière de transition écologique.

- > **Réduire les déchets et réemployer les ressources :** conforter l'économie circulaire.
- > **Préserver la biodiversité :** redonner sa place à la biodiversité en sensibilisant et en réduisant la pression sur les milieux et les espèces.
- > **Favoriser une agriculture et une alimentation durable :** encourager et accompagner la transition agroécologique, l'autonomie alimentaire, le soutien aux agriculteurs locaux et les filières équitables et durables.
- > **Préserver les ressources en eau :** réduire les volumes prélevés et améliorer la qualité.
- > **L'adaptation du territoire aux conséquences du changement climatique :** améliorer la résilience en favorisant l'émergence d'une culture du risque et d'un système de solidarité entre les acteurs du territoire et en adaptant les lieux et les activités.

LES IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES

- **Un cadre de vie plus sain :** l'amélioration de la qualité de l'air aura un impact sur la santé par la diminution des maladies respiratoires et cardiovasculaires et, de fait, sur les dépenses de santé publique.
- **Des opportunités économiques locales et durables :** la transition écologique stimule l'économie locale en développant des filières comme les énergies renouvelables, l'économie circulaire et l'agriculture durable, renforçant ainsi la résilience économique des territoires.
- **La création de nouveaux emplois :** la transition devrait générer environ 18 000 emplois à horizon 2050. 73% de ces emplois concerneront des secteurs en développement tels que la rénovation énergétique, les énergies renouvelables ou l'agriculture locale
- **La lutte contre la précarité :** grâce à des logements mieux isolés et des énergies abordables, le Plan Climat devrait permettre à horizon 2050 une division par 8 de la précarité liée à la mobilité et par deux pour la précarité résidentielle. Et ainsi améliorer le confort des ménages les plus fragiles et leur redonner du pouvoir d'achat.



J'ai représenté Vienne Nature au sein de l'Assemblée Climat : j'y ai apprécié les nombreuses

interventions de cadrage et témoignages d'acteurs. L'hétérogénéité des participants peut apparaître comme un frein mais aussi comme un atout dans la richesse des échanges et la volonté de transmission des connaissances et expériences des spécialistes."

Marie LEGRAND - Vienne Nature



PCAET, un programme autour de 11 enjeux

Ce nouveau PCAET est constitué de 11 enjeux portant sur 98 actions. Il a été agrémenté de 3 enjeux supplémentaires par rapport au précédent, de par son élargissement à toutes les thématiques de la transition écologique.

Les trois nouveaux enjeux :

- Préserver la biodiversité et les milieux naturels
- Préserver les ressources en eau
- Favoriser une agriculture et une alimentation durables

Ce plan s'attache également à mobiliser les plans sectoriels de la collectivité qui contribuent directement à la transition écologique et sociale du territoire.

ENJEU # 1

Réduire l'utilisation de la voiture individuelle

2 axes - 5 actions

ENJEU # 2

Construire un territoire économe en énergie et en espace

3 axes - 8 actions

ENJEU # 3

Favoriser une agriculture et une alimentation durables

4 axes - 15 actions

ENJEU # 4

Développer les énergies renouvelables

4 axes - 14 actions

LES 11 ENJEUX DU NOUVEAU PCAET

ENJEU # 5

Adapter le territoire aux conséquences du changement climatique

2 axes - 8 actions

ENJEU # 6

Développer l'économie circulaire et réduire les déchets

2 axes - 4 actions

ENJEU # 7

Préserver la biodiversité et les milieux naturels

4 axes - 15 actions

ENJEU # 8

Préserver les ressources en eau

3 axes - 7 actions

ENJEU # 9

Sensibiliser et accompagner les acteurs du territoire

3 axes - 5 actions

ENJEU # 10

Rechercher l'exemplarité de la collectivité

4 axes - 13 actions

ENJEU # 11

Piloter la transition écologique

2 axes - 4 actions



#1 ENJEU

RÉDUIRE L'UTILISATION DE LA VOITURE INDIVIDUELLE EN DÉVELOPPANT LES TRANSPORTS COLLECTIFS, LE COVOITURAGE ET LES MODES ACTIFS

Grand Poitiers ambitionne de réduire considérablement l'impact environnemental du premier secteur émetteur de gaz à effet de serre, les transports, tout en répondant de manière inclusive aux besoins de mobilité des habitants du territoire. Les transports sont un enjeu majeur en vue d'améliorer la qualité de la vie et de l'air. **L'objectif 2030 pour les mobilités est de réduire de 35% les consommations énergétiques par rapport à 2015, et de 34% les émissions de GES.**



> En lien direct avec le **Plan de Mobilité**

AXE 1**PORTER UNE POLITIQUE DE MOBILITÉ
AMBITIEUSE, COLLABORATIVE, SOUCIEUSE
DU CADRE DE VIE ET SOLIDAIRE**

L'objectif est de concevoir une nouvelle approche de la mobilité pour faciliter les déplacements quotidiens des habitants dans leur diversité. Les actions mises en œuvre traduisent la conception de nouvelles formes urbaines, fondées sur le développement de solutions et l'incitation aux mobilités douces et alternatives, en cohérence avec l'accès aux services et commerces, pour tous, sur de courtes distances.

Action 1

Affirmer une nouvelle politique de mobilité ambitieuse pour répondre aux enjeux de 2035 et impliquer les acteurs du territoire (et des territoires périphériques) dans sa mise en œuvre et son suivi

Action 2

Renforcer la cohérence entre les principes d'urbanisation et les enjeux de mobilité et de stationnement

Action 3

Développer la mobilité pour tous

AXE 2**DÉVELOPPER LES ALTERNATIVES AUX
VÉHICULES INDIVIDUELS THERMIQUES**

Cet axe vise à renforcer le réseau de voies cyclables et piétonnes ainsi que les transports collectifs dans un souci de multimodalité cohérente et flexible afin de proposer des alternatives à l'usage de la voiture individuelle. Le développement de solutions alternatives aux véhicules individuels thermiques s'inscrit dans une démarche de sensibilisation aux enjeux de la mobilité, de la qualité de l'air et de la santé à travers la promotion des modes de déplacement actifs. Objectif 2035 sur les parts modales : 60% véhicules personnels, 28% modes actifs, 11% transports collectifs, 2% deux roues motorisées.

Action 1

Développer les transports collectifs et la multimodalité

Action 2

Développer les modes actifs et réduire les nuisances générées par l'automobile

INDICATEURS D'IMPACT

- Parts modales (piétons, vélo, transports en commun, voiture)

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les 17 Objectifs de développement durable (ODD) sont fixés par l'ONU en 2015 pour être atteints d'ici 2030. Voici les 3 ODD prioritaires auxquels les fiches-actions de cet enjeu ont vocation à répondre :





ENJEU #2

ÊTRE UN TERRITOIRE ÉCONOME EN ÉNERGIE ET EN ESPACE

Grand Poitiers ancre son modèle de développement dans la sobriété et l'efficacité énergétique et spatiale en accompagnant le secteur du bâtiment dans la rénovation énergétique et écologique ainsi qu'en reconfigurant les formes d'aménagement urbain. Le résidentiel et le tertiaire occupent respectivement la seconde et la troisième place des secteurs émetteurs de gaz à effet de serre. **L'objectif 2030 pour les bâtiments (résidentiel et tertiaire) est de réduire de 24% les consommations énergétiques par rapport à 2015, et de 35% les émissions.**



> En lien direct avec le **Plan Local d'Urbanisme intercommunal**

AXE 1**AMÉLIORER LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DU PARC BÂTI RESIDENTIEL**

Cet axe vise à renforcer les dispositifs actuels de conseil et d'accompagnement à la rénovation énergétique des logements du secteur résidentiel. Il a pour objectif de massifier les opérations d'amélioration de la performance environnementale du bâti, notamment l'usage des matériaux et la question du bien-vivre chez soi. Pour relever le défi, Grand Poitiers s'inscrit dans la mobilisation de tous les acteurs de l'aménagement et la construction.

Action 1

Consolider et élargir le rôle de l'espace France Rénov, guichet unique de la rénovation énergétique

Action 2

Poursuivre et soutenir la rénovation énergétique de l'habitat social

Action 3

Accompagner la formation des artisans locaux à la rénovation et à la construction durable

AXE 2**AMÉLIORER LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DU PARC BÂTI À VOCATION ÉCONOMIQUE**

La démarche consiste à encadrer le développement urbain et à uniformiser les pratiques dans le parc bâti à vocation économique, dans une logique de coopération avec les acteurs privés du secteur immobilier et les professionnels du bâtiment.

Action 1

Construire une charte de la construction-rénovation et un accompagnement pour le patrimoine immobilier des acteurs économiques

AXE 3**CONCEVOIR UN AMÉNAGEMENT SOBRE ET RÉSILIENT**

Cet axe vise à assurer la sobriété des ressources mobilisées et accroître la capacité d'adaptation de la Communauté Urbaine face aux risques en co-construisant une stratégie de planification territoriale fondée sur la coopération intercommunale, la concertation et la garantie d'une qualité de vie satisfaisante pour tous. Cette ambition nécessite la réorientation des dispositifs intercommunaux existants en vue d'un usage plus sobre des sols ainsi que la co-construction des outils permettant leur application au plus près des enjeux en intégrant la vulnérabilité du territoire face au changement climatique.

Action 1

Faire du futur PLUi en cours d'élaboration un outil de construction d'un territoire durable et résilient

Action 2

Définir une stratégie locale au service de la sobriété foncière (de l'identification au portage du foncier stratégique)

Action 3

Rédiger un cahier des charges de l'immobilier local écologique et résilient en faveur d'une densification désirable

Action 4

Mettre en œuvre des dispositifs de dynamisation des centralités

INDICATEURS D'IMPACT

- Nombre de logements rénovés énergétiquement

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les 17 Objectifs de développement durable (ODD) sont fixés par l'ONU en 2015 pour être atteints d'ici 2030. Voici les 3 ODD prioritaires auxquels les fiches-actions de cet enjeu ont vocation à répondre :





FAVORISER UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION DURABLE

Grand Poitiers accompagne la transition du territoire vers un système agro-alimentaire durable, responsable et solidaire, notamment à travers la coordination de son Plan Alimentaire Territorial. Ainsi, la collectivité entend consolider les filières territoriales respectueuses de l'environnement et ancrées dans une économie circulaire équitable. **L'objectif 2030 pour l'agriculture est de réduire de 30% ses consommations énergétiques par rapport à 2015, et 18% ses émissions.**



> En lien direct avec le **Plan Alimentaire Territorial**

AXE 1

INSTAURER UNE VÉRITABLE DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE SUR LE TERRITOIRE

Cet axe vise à mettre en place une gouvernance partagée du système alimentaire dans un souci de transition énergétique, écologique et social de l'agriculture. Il vise également à reprendre le pouvoir de décision et d'action par les habitants du territoire. Il relève le défi de l'accès à une information neutre, à une alimentation locale et responsable, ainsi qu'à un système alimentaire durable.

Action 1

Donner à chacun le bon niveau d'information et les compétences nécessaires pour lui permettre d'accéder à une alimentation durable, locale et responsable

Action 2

Lutter contre la précarité alimentaire, au côté des acteurs et structures de l'aide alimentaire

Action 3

Donner aux citoyens et aux acteurs locaux les moyens de participer à la structuration d'un système alimentaire local plus durable

AXE 2**ENGAGER LE TERRITOIRE DANS LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE ET L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE, POUR PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU, LA BIODIVERSITÉ ET LA SANTÉ HUMAINE**

Cet axe vise à accélérer la transition agroécologique du territoire de manière systémique. L'accompagnement à l'installation ou à la conversion des agriculteurs vers des pratiques agroécologiques s'ajoutent aux actions de montée en compétence de l'ensemble des acteurs du système alimentaire autour des enjeux d'une agriculture durable et favorable à la préservation de la biodiversité et des milieux. La gestion rationnelle de l'espace et des ressources, en limitant l'artificialisation, les prélèvements en eau et les machines thermiques, participe à la soutenabilité de l'activité agricole, à la redynamisation d'une filière d'avenir et au maintien de la qualité paysagère du territoire.

Action 1

Soutenir l'installation et la conversion des producteurs engagés dans l'agroécologie et valoriser et soutenir ces pratiques

Action 2

Soutenir l'expérimentation, la diffusion des connaissances en matière d'agroécologie et de diversification

Action 3

Protéger le foncier agricole pour maintenir / développer des activités agricoles d'agroécologie et de diversification

Action 4

Encourager l'évolution de la motorisation des machines agricoles vers des systèmes alternatifs et l'utilisation des nouvelles technologies

Action 5

Intégrer plus fortement la notion d'une agriculture plus économe en eau

AXE 3**ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES AGRICULTEURS LOCAUX**

L'objectif est de garantir la pérennité de l'activité agricole sur le territoire en améliorant le bien-être au travail, notamment par l'assurance d'une source de revenus suffisante. Pour ce faire, Grand Poitiers renforce ses actions de structuration et d'accompagnement à une offre alimentaire locale ainsi qu'à une production d'énergie renouvelable complémentaire et cohérente avec l'activité agricole principale.

Action 1

Valoriser et promouvoir les produits locaux auprès des consommateurs

Action 2

Utiliser la commande publique pour structurer des débouchés locaux pérennes et attractifs

Action 3

Accompagner les agriculteurs locaux en proposant un cadre de développement des ENR cohérent avec la production alimentaire

AXE 4**RELOCALISER DES FILIÈRES AGROALIMENTAIRES ÉQUITABLES ET DURABLES**

Cet axe vise à multiplier les débouchés des produits et des co-produits des systèmes alimentaires locaux en favorisant la mise en place d'une chaîne de valeur équitable et durable via la diversification des solutions de transformation, de stockage et de distribution au plus près du consommateur et dans une logique d'économie circulaire.

Action 1

Développer des solutions logistiques de proximité pour faciliter l'acheminement des produits locaux vers les consommateurs

Action 2

Développer des outils de transformation locaux

Action 3

Développer des solutions de distribution de produits locaux partout sur le territoire

Action 4

Structurer une filière de valorisation des biodéchets

INDICATEURS D'IMPACT

- Part de l'alimentation sous signe de qualité en restauration collective sous la compétence de la collectivité
- Part de produits biologiques dans la restauration collective publique
- Surface des prairies temporaires et permanentes

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les 17 Objectifs de développement durable (ODD) sont fixés par l'ONU en 2015 pour être atteints d'ici 2030. Voici les 3 ODD prioritaires auxquels les fiches-actions de cet enjeu ont vocation à répondre :



DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Grand Poitiers possède des potentiels importants en matière d'énergies renouvelables (ENR), pour produire localement chaleur et électricité. Elle ambitionne d'augmenter la part de la consommation totale d'énergie du territoire couverte par la production d'énergie verte d'ici 2030. **Cette production doit augmenter de 260% d'ici 2030 par rapport à 2015.**

> En lien direct avec le **Schéma Directeur des Energies**

AXE 1

ACCOMPAGNER DES PROJETS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES CITOYENNES

Cet axe permet et facilite la participation citoyenne au développement des énergies renouvelables locales en mobilisant des leviers financiers et techniques adaptés. L'ensemble des actions engagées participe au renouvellement des imaginaires autour de l'énergie, fondés sur la sobriété des usages et l'entraide citoyenne.

Action 1

Investir dans les sociétés de projets de développement des énergies renouvelables

Action 2

Accompagner les partenaires de la société civile dans le développement d'énergies renouvelables

Action 3

Développer l'autoconsommation



Eolise développe des projets d'énergies renouvelables sur le Grand Poitiers et bien au-delà. Notre activité est contrainte ou favorisée par les documents d'urbanismes et PCAET. Pouvoir participer à la concertation du PCAET de notre territoire a été une expérience enrichissante et nous espérons que le résultat sera à la hauteur des ambitions affichées.

Baptiste WAMBRE - Eolise

AXE 2**POURSUIVRE LA PLANIFICATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES**

Cet axe vise à l'intensification des efforts déjà engagés dans le cadre du Schéma Directeur des Energies afin de respecter les objectifs fixés à l'horizon 2030, d'équilibrer le développement économique territorial et de poursuivre une politique de coopération.

Action 1

Mener un Schéma Directeur des énergies renouvelables et de récupération et rééquilibrer les ressources énergétiques entre territoires urbains et ruraux

Action 2

Fournir les outils adéquats au pilotage du développement des énergies renouvelables

AXE 3**POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ÉLECTRIQUES**

La démarche consiste à garantir une approche systémique du développement des énergies renouvelables électriques, en cohérence avec la sensibilité patrimoniale, écologique et paysagère. En structurant une filière de l'énergie photovoltaïque, la fourniture et l'achat en électricité locale, Grand Poitiers maximise les retombées économiques et assure les conditions d'une autonomie renforcée.

Action 1

Développer l'ensemble de la filière photovoltaïque

Action 2

Soutenir des projets éoliens respectueux des habitants et de la biodiversité

Action 3

Systématiser la fourniture et l'achat en électricité locale

Action 4

Structurer une stratégie de stockage pour accompagner le développement des énergies renouvelables

AXE 4**DIVERSIFIER LES SOURCES DE PRODUCTION DE CHALEUR RENOUVELABLE**

Cet axe vise à répondre aux besoins thermiques actuels et futurs dans une stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la réduction des consommations d'énergies électriques et fossiles. La production s'appuiera sur les ressources locales tant végétales qu'agricoles, climatiques (air, soleil) ou géologiques.

Action 1

Développer la méthanisation en fonction des réseaux existants

Action 2

Poursuivre le développement de la filière bois

Action 3

Poursuivre le déploiement des réseaux de chaleur et intégrer la notion de récupération de la chaleur fatale

Action 4

Soutenir le développement de la géothermie

Action 5

Relancer la filière solaire thermique

INDICATEURS D'IMPACT

- Production d'ENR annuelle globale, et par filière, par rapport à la consommation énergétique globale
- Part de production d'électricité par ENR dans la production totale d'électricité du territoire
- Taux de production d'ENR pour la chaleur et le rafraîchissement sur le territoire

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les 17 Objectifs de développement durable (ODD) sont fixés par l'ONU en 2015 pour être atteints d'ici 2030. Voici les 3 ODD prioritaires auxquels les fiches-actions de cet enjeu ont vocation à répondre :





#5 ENJEU

ADAPTER LE TERRITOIRE AUX CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

En continuité avec les actions menées par Grand Poitiers pour établir un diagnostic partagé de la vulnérabilité du territoire face aux risques, la Communauté Urbaine souhaite améliorer la résilience, l'anticipation et la gestion de crise, en favorisant l'émergence d'une culture du risque et d'un système de solidarité entre les acteurs du territoire.

> En lien direct avec la **Stratégie de résilience**

AXE 1**CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE DE PROSPÉRITÉ COMMUNAUTAIRE ET DÉVELOPPER UNE CULTURE DES RISQUES**

Cet axe vise à partager, avec l'ensemble des acteurs d'un territoire, un diagnostic co-construit des risques passés, actuels et à venir afin d'anticiper et de prévenir leur avènement. L'élaboration de méthodes et de procédures adaptées requièrent l'adoption d'une approche systémique des enjeux, notamment concernant la santé humaine et les activités socio-économiques du territoire, reposant sur la vitalité d'un système de solidarité entre les acteurs du territoire. La déclinaison de la stratégie territoriale à l'échelle des communes les plus exposées renforce la résilience des personnes et des lieux à travers des réponses adaptées aux enjeux locaux.

Action 1

Elaborer une stratégie de prospérité territoriale intégrant un plan d'adaptation au changement climatique

Action 2

Renforcer l'approche « Une Seule Santé » pour l'ensemble du territoire (Santé des humains, des animaux et de l'environnement)

Action 3

Intégrer la dimension des conséquences du changement climatique dans toutes les politiques publiques de la collectivité

Action 4

Accompagner les communes pour une meilleure prise en compte des conséquences

Action 5

Diffuser les démarches de prévention à l'ensemble des acteurs du territoire, en adaptant la communication aux différentes cibles

AXE 2**RÉDUIRE L'EXPOSITION ET ADAPTER LES ACTIVITÉS DU TERRITOIRE**

L'objectif est de mettre en œuvre des actions d'adaptation appropriées aux conséquences sur les milieux, les populations, les infrastructures et la vie économique composant le territoire. Il s'agit de repenser les conditions de maintien des services et des activités pour tenir compte des dépendances en ressources.

Action 1

Mobiliser le temps, comme vecteur de changement pour l'adaptation du territoire et des collectivités au changement climatique

Action 2

Aménager et cartographier un réseau d'îlots de fraîcheur sur le territoire, espaces refuges pendant les canicules

Action 3

Développer des zones d'expérimentation avec des espaces réversibles pour tester des mesures d'adaptation avant de massifier le dispositif

INDICATEURS D'IMPACT

- Niveau de la culture du risque chez les habitantes et habitants de Grand Poitiers

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les 17 Objectifs de développement durable (ODD) sont fixés par l'ONU en 2015 pour être atteints d'ici 2030. Voici les 3 ODD prioritaires auxquels les fiches-actions de cet enjeu ont vocation à répondre :





#6 ENJEU

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET RÉDUIRE LES DÉCHETS

En cohérence avec son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés ainsi que de sa stratégie d'économie circulaire, récompensée par le label 3 étoiles de la Commission Nationale du Label Economie circulaire de l'ADEME, Grand Poitiers conforte ses engagements pour la réduction de la quantité et de la nocivité des déchets produits, en cohérence avec les enjeux de transition climatique et énergétique.



> En lien direct avec le **Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés** et la **Stratégie d'économie circulaire**

AXE 1

DÉVELOPPER DES FILIÈRES LOCALES ET DES SOLUTIONS CONCRÈTES EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Cet axe vise à réduire l'impact environnemental des déchets en évitant leur production, en diminuant leur quantité et en améliorant la revalorisation des ressources qui les composent. Il vise également à mieux appréhender la conception des biens produits en favorisant des ressources durables et recyclables produites localement.

Action 1

Valoriser les ressources du territoire et allonger leur durée de vie

Action 2

Déployer des solutions concrètes pour réduire les déchets

AXE 2

SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER AU CHANGEMENT DES COMPORTEMENTS EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

L'objectif est de faire émerger un nouvel imaginaire autour de la consommation des biens et de la gestion et valorisation des déchets afin d'initier un changement systémique de nos modes de vie et de notre bien-être. La mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire appuyée par une sensibilisation sur-mesure donnent corps à cet axe.

Action 1

Piloter l'action et renforcer l'exemplarité de Grand Poitiers pour embarquer les acteurs du territoire.

Action 2

Sensibiliser et communiquer auprès des habitantes et habitants, des entreprises et des communes.



L'Assemblée Climat représente la collaboration de personnes de divers horizons, unies par un but commun : mutualiser leurs idées pour contribuer à la société de demain. Rien n'est impossible, l'avenir nous appartient ! »

Valentine REDON - 3JD

INDICATEURS D'IMPACT

- Production de déchets ménagers et assimilés (DMA) (avec déblais et gravats)
- Proportion de l'activité de réemploi et/ou de réutilisation dans l'activité économique

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les 17 Objectifs de développement durable (ODD) sont fixés par l'ONU en 2015 pour être atteints d'ici 2030. Voici les 3 ODD prioritaires auxquels les fiches-actions de cet enjeu ont vocation à répondre :





PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ, LES PAYSAGES ET LES MILIEUX NATURELS

La protection de la richesse écologique de Grand Poitiers est un enjeu transversal à l'ensemble des projets menés par la Communauté Urbaine. En ce sens, le PCAET s'inscrit en continuité des efforts mis en œuvre pour la préservation et le renforcement des milieux naturels et de la biodiversité remarquables et des continuités écologiques. En complément, il vise à questionner la place du vivant dans le développement de Grand Poitiers. **La séquestration carbone doit augmenter d'ici 2050 de 60% par rapport à 2019**



> En lien direct avec le **Plan Canopée** et le **Programme Territoire Engagé pour la Nature**

AXE 1

RENFORCER LA CONNAISSANCE ET LES SYNERGIES POUR UNE ACTION DÉCUPLÉE

L'objectif est de construire une connaissance suffisante de la biodiversité et des habitats et la diffuser à l'ensemble de la société pour accompagner et faciliter le passage à l'action. Il repose sur l'amélioration continue d'un diagnostic territorial partagé dans l'objectif d'expérimenter et de mettre en œuvre des solutions renforçant leur résilience dans l'ensemble des secteurs d'activité, notamment les activités primaires.

Action 1

Renforcer les connaissances et les compétences internes relatives à la biodiversité

Action 2

Faire de la biodiversité un enjeu politique fort

Action 3

Renforcer les partenariats autour de la biodiversité

Action 4

Déployer une stratégie locale de la biodiversité de territoire et de collectivité

AXE 2**DÉFENDRE LE VIVANT
FACE AUX PRESSIONS**

Cet axe vise à enrayer l'appauvrissement de la diversité des écosystèmes en menant des actions de protection, de préservation et de restauration renforcée. Pour ce faire, les actions mises en œuvre étendent et fortifient les Zones de Protection Forte, les zones humides et la couverture arborée du territoire, urbaine, agricole et forestière.

Action 1

Augmenter la surface des Zones de Protection Forte en appui d'une stratégie foncière adaptée

Action 2

Renforcer la stratégie relative à la lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes

Action 3

Préserver, restaurer et reconquérir les zones humides

Action 4

Mettre en œuvre le Plan Canopée pour développer et préserver la couverture arborée du territoire.

AXE 3**RENDRE SA PLACE A LA BIODIVERSITÉ
DANS L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

La démarche vise à systématiser la prise en compte du vivant non-humain dans l'aménagement du territoire pour le considérer comme un acteur primordial de nos modes de vie. La transversalité de l'enjeu de la biodiversité dans l'ensemble des politiques publiques est mise en œuvre par le renforcement du dispositif de Parc Naturel Urbain et la territorialisation des mesures compensatoires. Par ailleurs, il vise également à assurer un aménagement et un développement qui, en appui de la biodiversité, puisse permettre de renforcer la séquestration carbone du territoire.

Action 1

Renforcer l'intégration de la biodiversité dans les stratégies et les réglementations locales

Action 2

Préserver la biodiversité et les paysages par le renforcement du dispositif du Parc Naturel Urbain (PNU).

Action 3

Territorialiser les mesures compensatoires, en priorité sur les zones à renaturer

Action 4

S'appuyer sur la biodiversité pour renforcer la capacité de séquestration carbone du territoire

AXE 4**ÊTRE TOUS MOBILISÉS EN FAVEUR DE
LA BIODIVERSITÉ, AVEC TROIS CIBLES
PRIORITAIRES**

Cet axe vise à favoriser la mobilisation collective pour endiguer la perte de la biodiversité. L'implication de la société civile, des collectivités territoriales, des entreprises et des producteurs agricoles, est essentielle à un passage à l'action réussi vers une transition assurant un développement humain respectueux du reste du vivant.

Action 1

Accompagner la société civile pour prendre en compte la biodiversité au quotidien

Action 2

Impliquer les entreprises dans la participation au ralentissement de l'érosion de la biodiversité

Action 3

Accompagner les agriculteurs dans le renforcement de la biodiversité à l'échelle de leur exploitation agricole

INDICATEURS D'IMPACT

- Surface (re)naturée
- Surface des espaces naturels (espaces de biodiversité préservée)

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les 17 Objectifs de développement durable (ODD) sont fixés par l'ONU en 2015 pour être atteints d'ici 2030. Voici les 3 ODD prioritaires auxquels les fiches-actions de cet enjeu ont vocation à répondre :





8 # ENJEU

PRÉSERVER LES RESSOURCES EN EAU

Avec la réduction de la disponibilité de la ressource en eau, notamment l'été, ainsi que la dégradation de sa qualité, Grand Poitiers axe son Plan Climat sur la préservation de la ressource en eau. Grand Poitiers soutient la transition des usages vers une sobriété responsable, l'amélioration de la qualité chimique et écologique des eaux et le partage équitable entre les activités économiques d'aujourd'hui et de demain.



> En lien direct avec la stratégie **Eau de Grand Poitiers**

AXE 1**GARANTIR LA DISPONIBILITÉ DE LA RESSOURCE EN EAU SUR LE TERRITOIRE**

Cet axe vise à garantir la disponibilité de la ressource en eau pour des usages optimisés, équitables et qui préservent les écosystèmes. Les actions mises en œuvre ont pour objectif d'organiser une gestion concertée entre toutes les parties prenantes de la ressource en eau, intégrant les effets du changement climatique à court, moyen et long terme, afin de prioriser les usages en cas de pénurie de la ressource en eau et de piloter, au plus près des besoins exprimés, son partage équitable sur le plan social et environnemental.

Action 1

Planifier la préservation quantitative de la ressource dans les documents d'urbanisme

Action 2

Engager une réflexion globale sur le partage de l'eau avec toutes les parties prenantes

Action 3

Poursuivre la gestion intégrée des eaux pluviales et l'infiltration sur place

AXE 2**RÉDUIRE LES VOLUMES PRÉLEVÉS POUR LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE**

L'objectif est de sécuriser l'approvisionnement en eau potable en optimisant sa disponibilité. Les actions mises en œuvre reposent sur un diagnostic des performances des réseaux de production, de distribution et des pratiques de consommation afin de construire et d'initier une gestion collective et raisonnée de la ressource.

Action 1

Optimiser le rendement du réseau en eau potable

Action 2

Optimiser la consommation des abonnés

AXE 3**AMÉLIORER LA GESTION QUALITATIVE DE LA RESSOURCE EN EAU**

Cet axe vise à préserver et à améliorer la qualité de l'eau. Pour ce faire, cet objectif doit gagner en importance et en transversalité dans les documents stratégiques locaux, notamment à travers la limitation de l'usage des intrants dans les aires d'alimentation de captage.

Action 1

Intégrer les programmes de préservation de la qualité de l'eau dans les documents stratégiques (Re-sources, Milieux aquatiques, Micropolluants)

Action 2

Réduire l'usage des produits phytosanitaires autour des aires d'alimentation de captage

INDICATEURS D'IMPACT

- Consommation annuelle globale d'eau potable du territoire
- Etat quantitatif des masses d'eau souterraines et superficielles
- Etat qualitatif des masses d'eau souterraines et superficielles

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les 17 Objectifs de développement durable (ODD) sont fixés par l'ONU en 2015 pour être atteints d'ici 2030. Voici les 3 ODD prioritaires auxquels les fiches-actions de cet enjeu ont vocation à répondre :





SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Afin d'impliquer l'ensemble des acteurs pour définir et engager la transition écologique, Grand Poitiers porte une attention particulière à la communication, la sensibilisation et l'accompagnement qu'il est en mesure d'apporter. À travers son PCAET, le territoire renforce ses efforts pour la diffusion des connaissances autour de l'écologie et du changement climatique, le soutien d'initiatives en faveur de l'écologie et la construction collective d'un avenir désiré.



> En lien direct avec le dispositif
Acteurs Engagés pour la Transition Écologique

AXE 1**AMÉLIORER LA COMMUNICATION À DESTINATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE**

Cet axe vise à diversifier les formes de communication et de sensibilisation mobilisées par la collectivité pour que les enjeux de la transition s'inscrivent dans tous les imaginaires.

Action 1

Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication transversale adaptée à chaque cible d'acteurs

AXE 2**MOBILISER ET ACCOMPAGNER LES HABITANTS DU TERRITOIRE ET NOTAMMENT LES PUBLICS «ÉLOIGNÉS» DES QUESTIONS DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE OU «EMPÊCHÉS»**

L'objectif de cet axe est de faire du PCAET une opportunité pour embarquer les publics empêchés ou éloignés des enjeux de transition écologique en développant une stratégie de sensibilisation sur-mesure ainsi qu'en légitimant les formes d'expression mobilisées par ces acteurs.

Action 1

Développer et proposer une offre de sensibilisation pour tous les habitants, en intégrant les publics éloignés

Action 2

Soutenir et accompagner toutes formes de participation citoyenne dans les projets de transition écologique

AXE 3**RENFORCER L'ENGAGEMENT DES ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE**

Grand Poitiers ambitionne d'être le fer de lance d'un réseau d'acteurs coopérants pour mener collectivement les transitions. Par leur élargissement, leur soutien et l'offre d'outils de mobilisation, le territoire entend sensibiliser tous les acteurs socio-économiques aux enjeux climatiques, énergétiques et écologiques, pour qu'à leur tour, les structures et organismes culturels, sportifs, sociaux et économiques s'engagent dans la transition.

Action 1

Soutenir la sensibilisation et la mobilisation de tous les acteurs locaux en faveur des enjeux de transition écologique, climatique et énergétique

Action 2

Développer les coopérations avec les acteurs locaux et les territoires voisins

INDICATEURS D'IMPACT

- Nombre de manifestations et actions sur la transition écologique
- Part du budget dédié à la sensibilisation et à l'accompagnement

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les 17 Objectifs de développement durable (ODD) sont fixés par l'ONU en 2015 pour être atteints d'ici 2030. Voici les 3 ODD prioritaires auxquels les fiches-actions de cet enjeu ont vocation à répondre :



RECHERCHER L'EXEMPLARITÉ DE LA COLLECTIVITÉ

La Communauté Urbaine de Grand Poitiers a un devoir d'exemplarité dans ses engagements, ses politiques publiques et ses actions en tant que chef de file de la transition écologique, afin d'installer la confiance des acteurs du territoire et d'initier la structuration de pratiques de formation, de production et de consommation en cohérence avec ses objectifs.



> En lien direct avec le **Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Écologiquement Responsables**

AXE 1

DEVENIR UNE COLLECTIVITÉ SOBRE EN ÉNERGIE ET EN RESSOURCES

Cette démarche vise à optimiser l'utilisation des ressources de la collectivité en facilitant la coopération, la solidarité et le partage entre les organisations publiques, en dimensionnant ses usages et ses équipements au plus près de ses besoins ainsi qu'en améliorant la performance énergétique et écologique de son patrimoine. Les leviers mobilisés sont prioritairement un usage sobre des ressources.

Action 1

Adapter le patrimoine et les matériels de la collectivité (bâtiments, véhicules) aux besoins réels, et optimiser leur usage dans une logique de partage

Action 2

Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de rénovation du patrimoine de la collectivité qui intègre les enjeux écologiques

AXE 2**METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE NUMÉRIQUE RESPONSABLE**

Cet axe vise à faire du numérique un secteur pionnier de la transition écologique, sociale et démocratique en garantissant l'accessibilité aux moyens d'information, de communication et de prestations de services dématérialisés, en intégrant les enjeux de sobriété à ses usages ainsi qu'en sécurisant l'écosystème numérique comme plateforme d'expression et d'échange de données vérifiées.

Action 1

Rendre le numérique accessible à tous et toutes (inclusion numérique)

Action 2

Responsabiliser l'utilisation du numérique (sobriété numérique)

Action 3

Rendre les pratiques numériques plus citoyennes (démocratie numérique)

AXE 3**PORTER UNE POLITIQUE D'ACHAT ET DE FINANCE RESPONSABLES**

Cet axe vise à engager les leviers budgétaires et financiers de la Communauté Urbaine dans la transition écologique en poursuivant ses efforts d'exemplarité. Pour relever le défi, une gouvernance et des pratiques adaptées et le développement du Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER), qui outille les collectivités vers des achats responsables, sont essentiels.

Action 1

Adopter une gouvernance au service de l'achat public durable

Action 2

Instaurer une commande publique éthique et sociale

Action 3

Instaurer une commande publique au service de la transition écologique

Action 4

Instaurer une commande publique au service du développement économique local

Action 5

Intégrer des pratiques de finance responsable dans la gestion des ressources financières de la collectivité

AXE 4**SENSIBILISER, FORMER ET ACCOMPAGNER LES AGENTS ET ÉLUS DE GRAND POITIERS ET DES COMMUNES**

L'objectif est d'acculturer et fédérer les acteurs locaux autour des enjeux de la transition écologique en accompagnant les agents de Grand Poitiers dans la mise en œuvre du Plan Climat ainsi que des programmes complémentaires menés par la collectivité. Faire de la Communauté Urbaine une collectivité fer de lance du changement passe par la sensibilisation, la formation et la valorisation de l'ensemble des agents qui permettent à la transition d'advenir.

Action 1

Définir et déployer un plan de sensibilisation et de formation des agents aux enjeux locaux de la transition écologique

Action 2

Valoriser les services et missions de la collectivité qui prennent en compte les enjeux de la transition écologique dans leurs stratégies

Action 3

Développer l'accompagnement des services et des communes vers l'exemplarité

INDICATEURS D'IMPACT

- Nombre et part de marchés d'achats publics comportant au moins une considération environnementale
- Part de matériels informatiques issus du réemploi ou de la réutilisation
- Consommations énergétiques de la collectivité

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les 17 Objectifs de développement durable (ODD) sont fixés par l'ONU en 2015 pour être atteints d'ici 2030. Voici les 3 ODD prioritaires auxquels les fiches-actions de cet enjeu ont vocation à répondre :





PILOTER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les ambitions exemplaires de Grand Poitiers doivent donner lieu à un cadre d'autant plus rigoureux pour assurer leur bonne mise en œuvre, leur efficacité et leur amélioration à terme. Pour s'en assurer, la Communauté Urbaine définit dans son Plan Climat les conditions de pilotage, de réalisation et d'évaluation de ses actions.



> En lien direct avec la démarche
Territoire Engagé Transition Écologique



Depuis de nombreuses années, l'ADEME soutient les dynamiques en faveur de la transition écologique menées par Grand Poitiers. Plus de 60 projets ont été soutenus dont les grands projets d'extension de réseau de chaleur, les espaces info-énergies, la rénovation du patrimoine public ou encore les actions de réduction des déchets. L'ADEME accompagne désormais Grand Poitiers dans le programme global « Territoire Engagé Transition Écologique » qui mobilise et impacte l'ensemble des enjeux du territoire. Dans ce cadre, la coopération de l'agence avec la collectivité se renforce et de nouveaux challenges sont à relever tel que rejoindre le club des collectivités labellisées 5 étoiles sur le volet Climat Air Energie et 3 étoiles sur le volet Économie Circulaire de ce programme.»

Mathieu ANGLADE - Directeur régional - ADEME Nouvelle-Aquitaine

AXE 1

RENFORCER LA CAPACITÉ DE LA COLLECTIVITÉ À SUIVRE ET ÉVALUER LA TRAJECTOIRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE EMPRUNTÉE PAR LE TERRITOIRE

Cet axe vise à garantir la mise à disposition des moyens humains et des techniques assurant la lisibilité, la qualité et la transparence du pilotage de la transition écologique. En ce sens, chaque action proposée est pilotée par des référents identifiés au sein de la collectivité, fléchant les compétences et les ressources disponibles, et sa mise en œuvre est suivie par des indicateurs clés pour l'évaluer, l'améliorer et compléter les données accessibles à son sujet.

Action 1

Outiller la collectivité pour le suivi, l'évaluation et le pilotage de la trajectoire de transition écologique du territoire

Action 2

Améliorer la stratégie de collecte et de diffusion des données nécessaires au suivi, à l'évaluation et au pilotage de la stratégie de transition écologique du territoire

AXE 2

STRUCTURER UNE VISION ET UNE GOUVERNANCE PARTAGÉES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE

La démarche vise à restructurer le paysage organisationnel interagissant pour la mise en œuvre de la transition écologique. En ce sens, les actions mises en œuvre cherchent à renforcer les instances dont l'importance a été démontrée ou à créer les structures manquantes, à modifier les rapports institutionnels pour un pilotage au plus près des enjeux, ainsi qu'à élargir et formaliser l'engagement des acteurs.

Action 1

Pérenniser les instances représentatives créées dans le cadre de la construction du PCAET de façon à les intégrer à la gouvernance du projet de transition écologique du territoire

Action 2

Poursuivre la démarche d'amélioration continue «Territoire Engagé Transition Écologique» avec l'ADEME

INDICATEURS D'IMPACT

- Emissions de GES globales annuelles du territoire, par habitant et par secteur
- Consommation énergétique annuelle globale, par habitant et par secteur
- Emissions annuelles par polluant atmosphérique (COV, O₃, NO_x, PM₁₀, PM_{2,5}, SO₂)
- Evolution pluriannuelle des concentrations par type (COV, O₃, NO_x, PM₁₀, PM_{2,5}, SO₂)
- Nombre (et part) d'ETP de la collectivité dédiés à la mise en œuvre de la politique de transition écologique
- Nombre de réunions et de participants aux instances du PCAET

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les 17 Objectifs de développement durable (ODD) sont fixés par l'ONU en 2015 pour être atteints d'ici 2030. Voici les 3 ODD prioritaires auxquels les fiches-actions de cet enjeu ont vocation à répondre :



SUIVI ET ÉVALUATION

« Territoire Engagé pour la Transition Écologique »

Depuis 2013, Grand Poitiers s'est illustrée comme une collectivité pionnière dans la démarche « Territoire Engagé pour la Transition Écologique ». Initiée en France par l'ADEME sur la base d'un label européen, cette démarche d'amélioration continue vise à définir, mettre en œuvre et piloter le projet de transition écologique des collectivités.

Il propose deux référentiels d'actions « Climat-Air-Énergie » et « Économie Circulaire » et des services sur-mesure comportant la mise en réseau, la formation, un accompagnement personnalisé, un soutien financier et une reconnaissance grâce à une labellisation. L'objectif est d'accompagner les collectivités en leur proposant une stratégie globale d'amélioration continue pour la transition écologique, qu'il s'agisse de performance énergétique des bâtiments publics, de mobilité, d'énergies alternatives décarbonées, de réduction et de valorisation des déchets ou d'exemplarité des commandes publiques. Déjà labellisée 3 étoiles sur les référentiels Climat-Air-Énergie et Économie circulaire, Grand Poitiers affiche aujourd'hui une ambition élevée : atteindre le prestigieux label 5 étoiles.

GRAND POITIERS : CAP SUR LES 5 ÉTOILES POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE EXEMPLAIRE

Lors de son dernier audit en 2019, Grand Poitiers a obtenu un score de 54 % sur le référentiel Climat-Air-Énergie. Pour décrocher le label 5 étoiles, la collectivité vise un score de 75 %, un seuil que seule une dizaine des 500 collectivités engagées dans cette démarche en France ont réussi à franchir. Cet objectif reflète une volonté affirmée de la collectivité de s'inscrire parmi les territoires leaders de la transition écologique.

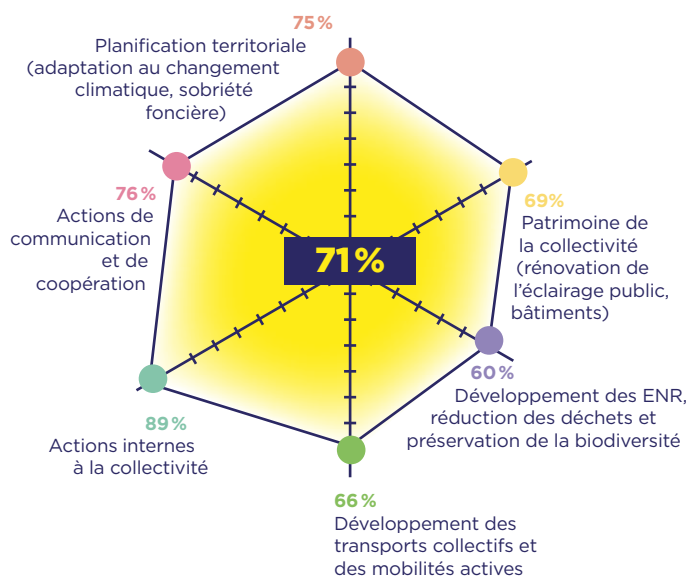
🕒 Des résultats concrets et une vision sur le long terme

Le label « Territoire Engagé pour la Transition Écologique » repose sur une approche méthodique et rigoureuse, couvrant des domaines stratégiques tels que :

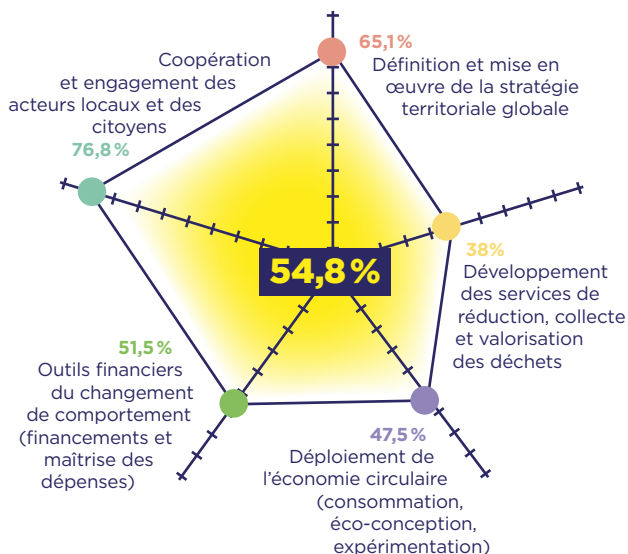
- La réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- La promotion des énergies renouvelables ;
- L'adaptation au changement climatique ;
- La mise en place de pratiques d'économie circulaire.



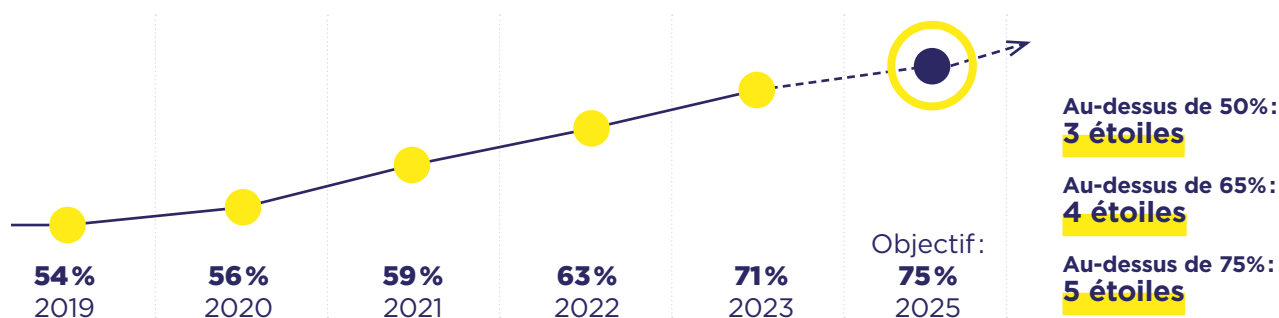
☞ Volet climat-air-énergie



☞ Volet Economie circulaire



☞ Une progression continue du score Climat-Air-Énergie



« ACTEURS ENGAGÉS POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE »

Mobiliser les acteurs socio-économiques pour la transition écologique

Dans le cadre de son engagement en faveur de la transition écologique, la communauté urbaine de Grand Poitiers a mis en place un dispositif ambitieux intitulé « Acteurs Engagés pour la Transition Écologique ».

Ce dispositif innovant et gratuit vise à accompagner les entreprises, mais aussi les structures publiques et associations du territoire dans leur démarche de transition écologique en leur fournissant des outils adaptés et en favorisant la coopération entre acteurs.

La transition écologique représente aujourd'hui un enjeu majeur pour les acteurs socio-économiques qui nécessite un accompagnement adapté. Aussi, Grand Poitiers a choisi d'agir de manière concrète en développant une boîte à outils sur mesure, co-construite avec des acteurs socio-économiques du territoire. Un accompagnement pour faciliter et accélérer la transition écologique.

Ce dispositif repose sur deux niveaux :

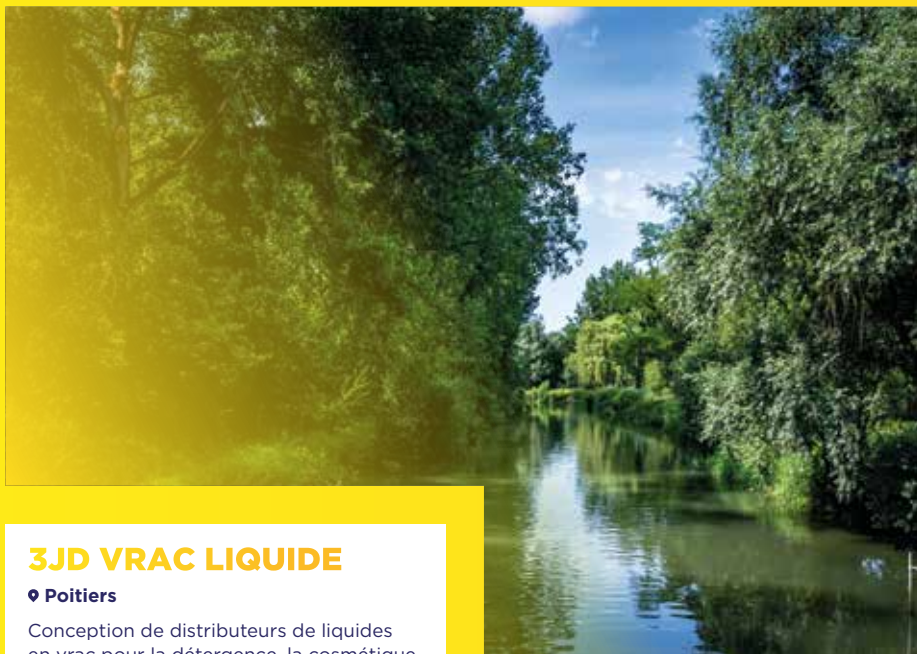
- Un niveau 1, ouvert à tous. Il porte sur un questionnaire d'auto-évaluation permettant aux acteurs de mesurer leur niveau d'engagement dans six thématiques essentielles : mobilités, alimentation, énergie, biodiversité et eau, pilotage environnemental et gestion des déchets. Les résultats du questionnaire offrent une analyse précise des points forts et des marges de progression des acteurs.
- Un niveau 2, sur candidature. Il porte sur l'adhésion au réseau en signant une charte avec Grand Poitiers, renouvelable chaque année. Le candidat intègre alors le dispositif et bénéficie de l'accompagnement de la collectivité et des partenaires et participe à la vie du réseau.

Avec ce dispositif, Grand Poitiers ne se contente pas de sensibiliser, mais propose un accompagnement pragmatique et accessible, où l'accent est mis sur des actions concrètes immédiatement applicables.

116 ENGAGEMENTS

➔ Plan Climat - Les acteurs du territoire de Grand Poitiers s'engagent !

En complément des 98 actions pilotées par la Communauté urbaine, Grand Poitiers a proposé aux acteurs locaux (communes, entreprises, associations, établissements publics...) de porter leurs propres actions au sein du Plan Climat, afin d'enclencher une dynamique collective et faire de la transition écologique du territoire une responsabilité partagée. **73 structures ont ainsi choisi d'enrichir le programme d'action à travers 116 engagements.**



3JD VRAC LIQUIDE

◆ Poitiers

Conception de distributeurs de liquides en vrac pour la détergence, la cosmétique et l'alimentaire

- Développer la consigne sur le territoire de Grand Poitiers.

ACEASCOPE FORMASCOPE

◆ Poitiers

Coopérative d'activités et d'emploi

- Favoriser le réemploi et faire émerger des boucles circulaires autour des contenants alimentaires sur le territoire de Grand Poitiers.

ALTERNATIBA POITIERS

Mouvement citoyen pour le climat et la justice sociale

- Développer une entité sur le portail web «Transiscope» pour recenser et valoriser les initiatives locales qui proposent des alternatives concrètes face à l'urgence climatique et à l'érosion de la biodiversité.
- Organiser de nouvelles éditions du Village des Alternatives.

ADAGIO ACCESS

◆ Poitiers

Aparthotel

- Obtenir le renouvellement de la labellisation Clef Verte de l'hôtel.

AVENIR CLIMATIQUE

◆ Poitiers

Association

- Former gratuitement le grand public aux enjeux énergie-climat-société par le biais des enseignements dispensés par «L'Academy».
- Accompagner la transition bas-carbone des écoles et des établissements de formation à travers l'initiative EduClimat.

LE JARDIN DES DÉCOUVERTES

◆ Civray

Association

- Créer un espace pédagogique d'éducation à l'environnement.

ASSOCIATION MISCANTHUS INNOVATIONS (AMI)

📍 Civray

● Implanter du miscanthus sur les périmètres de protection des zones de captage d'eau potable et autres zones sensibles du territoire de Grand Poitiers, dans une logique de double valorisation environnementale et économique.



NYKTALOP MELODIE

📍 Poitiers

Association

● Recycler et développer du matériel de création visuelle par la récupération, le bricolage et la customisation de projecteurs anciens ou obsolètes.

ZÉRO DÉCHET POITIERS

Association

● Sensibiliser les dirigeants, les employés, les étudiants, les enfants et les particuliers à la réduction du gaspillage et des déchets à la source par le biais d'animations et d'ateliers ciblés.

BEAUMONT SAINT CYR, BIGNOUX, CHASSENEUIL DU POITOU, CHAUVIGNY, CURZAY-SUR-VONNE, CROUTELLE, MONTAMISÉ & SAINT BENOÎT

Communes

● Participer au concours ACTEE CUBE «Petites Villes» pour réduire les consommations d'énergie des bâtiments communaux d'au moins 12% d'ici fin 2025.

BIOCOOP LE POIS TOUT VERT

📍 Poitiers & Châtellerauld

Coopérative d'alimentation bio et éco-produits

● Encourager les citoyens du territoire à adopter une alimentation saine, durable et respectueuse de l'environnement.

BLUE COM

📍 Poitiers

Agence de communication éco-responsable

● Accompagner les entreprises et collectivités du territoire dans la décarbonation de leurs événements et campagnes de communication.

● Définir une stratégie d'optimisation des consommations énergétiques liées au fonctionnement de l'agence.



CAIRSO

📍 Poitiers

Conseil en impact social & RSO

● Renforcer les capacités d'agir des acteurs socio-économiques du territoire en faveur de la transition écologique, sociale et solidaire en les accompagnant vers des démarches structurées de RSE/RSO, en lien avec les attentes de leurs parties prenantes.

CENTRE D'ANIMATION DE POITIERS SUD

📍 Poitiers

● Réhabiliter le jardin de Pagnol pour en faire un espace de transition écologique.



116 ENGAGEMENTS

☉ **Plan Climat** - Les acteurs du territoire de Grand Poitiers s'engagent !

CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE (CCI) DE LA VIENNE

📍 Poitiers

● Sensibiliser les salariés des entreprises du territoire au changement de comportement vis-à-vis des modes de mobilité au quotidien à travers l'animation de la Fresque de la Mobilité.

● Réunir les entreprises implantées dans une même Zone d'Activités Économiques (ZAE) de Grand Poitiers pour les accompagner dans une démarche collective de sobriété énergétique et de transition vers les énergies renouvelables.

● En complément de la démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT) animée par Grand Poitiers, faciliter le partage de ressources entre les entreprises du territoire via la mise à disposition de la plateforme gratuite «Actif», permettant de détecter des synergies inter-entreprises.

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT (CMA) & CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE (CCI) DE LA VIENNE

📍 Poitiers

● Accompagner et valoriser les TPE engagées dans une démarche de durabilité et de responsabilité au quotidien, à travers l'attribution du label « Eco-défis des commerçants et artisans ».

CHASSENEUIL-DU-POITOU

Commune

● Procéder à la végétalisation des cours des écoles maternelle et élémentaire de la commune, dans une double logique de résilience climatique et d'amélioration du cadre de vie scolaire des enfants.

● Restaurer écologiquement la zone du marais de Chasseneuil-du-Poitou pour préserver ses fonctions hydrauliques et écologiques.

● Créer un espace naturel en cœur de ville en procédant à la renaturation et à l'aménagement d'une friche agricole de 16 500 m².

● Restaurer la continuité écologique du complexe hydraulique du Moulin d'Anguitard en partenariat avec le Syndicat du Clain Aval.

CHU DE POITIERS

● Mettre en place la collecte et la valorisation des biodéchets dans l'ensemble des services de soins du CHU.



CLOS DES MOULINS

📍 Poitiers

Chambres d'hôtes

● Poursuivre et maintenir la démarche d'écocertification Clef Verte de l'entreprise.

COLLECTIF MÉLUSINE

📍 Lusignan

Tiers-lieu

● Mettre en place des équipements photovoltaïques sur les toits des locaux du collectif. Créer un jardin utilitaire pour reverdir les espaces bétonnés. Valoriser les déchets plastiques en créant une plastiquerie. Finaliser la création d'un atelier d'upcycling de mobilier à destination du grand public.





COMPAGNIE PRINTEMPS SILENCIEUX

📍 Poitiers

Compagnie de théâtre engagé

- Diffuser la Culture de la Transition en mettant en scène de nouveaux récits porteurs d'horizons collectifs désirables, respectueux des limites planétaires. Impulser la Transition de la Culture en interrogeant les modes de production de la compagnie et en développant des actions d'éducation artistique et culturelles autour de ces enjeux.

CPIE SEUIL DU POITOU

📍 Beaumont-Saint-Cyr

Organisation de protection de l'environnement

- Sensibiliser les élus des communes de Grand Poitiers aux enjeux de l'eau.

CROIX ROUGE INSERTION - VALORIS

📍 Buxerolles

Chantiers d'insertion dans les secteurs du recyclage et du réemploi

- Améliorer la résilience écologique des sites de la CRI en créant des habitats favorables à la biodiversité en partenariat avec la LPO. Sensibiliser les salariés en parcours d'insertion à l'importance de la nature en ville et à ses bénéfices concrets au quotidien.
- Transformer des matériaux textiles et industriels destinés à être jetés en mobilier durable, esthétique et fonctionnel à travers le projet «FIBRI!».

DALKIA

📍 Poitiers

Services énergétiques et production d'énergie décentralisée

- Limiter au maximum l'impact sur la biodiversité lors de la construction de la chaufferie biomasse du Réseau de Chaleur Urbain de Biard en intégrant les enjeux de préservation des espèces et de continuité écologique dès la phase de chantier.

- Développer un module de formation aux enjeux de la décarbonation.

- Accélérer l'électrification du parc de véhicules de l'entreprise pour réduire l'empreinte carbone des mobilités professionnelles.



DIGILUX

📍 Mignaloux-Beauvoir

Conseil en transformation digitale

- Sensibiliser les acteurs économiques et le grand public aux impacts environnementaux et sociaux du numérique, et encourager l'adoption de pratiques plus durables.

- S'inscrire dans la démarche de préservation de la biodiversité en participant au projet «ZI de la République» avec la LPO.

- Initier une démarche de labellisation LUCIE Numérique Responsable de Niveau 2.

ENTENTE POITIERS ATHLÉ 86

📍 Poitiers

Club d'athlétisme

- Mettre en place une solution zéro déchet pour l'approvisionnement en eau lors de l'Urban Trail.

ÉOLISE

📍 Chasseneuil-du-Poitou

Développement de projets éoliens et photovoltaïques

- Maintenir la labellisation « Entreprise à mission ».

- Renforcer la politique de mobilité durable de l'entreprise.

EUROFINS CEREP

📍 Celle-Lévescault

Laboratoire pharmaceutique

- Sensibiliser les salariés du groupe pour les encourager à adopter une alimentation saine et durable.

- Obtenir le Label Employeur Pro-Vélo.

FÉDÉRATION DE L'HABITAT RÉVERSIBLE

📍 Poitiers

- Développer des solutions alternatives d'habitats à travers le projet « La Ville aux Mille Cabanes ».

116 ENGAGEMENTS

📍 **Plan Climat - Les acteurs du territoire de Grand Poitiers s'engagent !**

FONDATION TERRITORIALE DE LA VIENNE

📍 Poitiers

● Accompagner les acteurs économiques du territoire dans une transition juste en soutien des fragilités locales.

FONTAINE-LE-COMTE

Commune

● Poursuivre la démarche d'intégration de la commune au label «Villes et Villages Fleuris».



FUN FOREST

📍 Fontaine-le-Comte

Centre de sports d'aventure

● Inciter les visiteurs à privilégier les mobilités douces pour se rendre sur le site du parc.

● Réaliser un état des lieux de la biodiversité forestière pour sensibiliser les visiteurs à la richesse naturelle du site.

GRAINE POITOU-CHARENTES

📍 Poitiers

Réseau d'éducation à l'environnement

● Accompagner la Transition Ecologique En Entreprises par le biais du dispositif «TEEE».

GRDF

📍 Migné-Auxances

Distribution de gaz naturel

● Agir pour le maintien de la biodiversité et la protection des oiseaux sur le site de Migné-Auxances.

● Faire connaître au plus grand nombre les atouts, les modes de production et les usages des gaz verts issus de la valorisation énergétique des biodéchets à travers des dispositifs de sensibilisation accessibles et ludiques.

● Faire de la "Mission Décarbonation" de GRDF un exemple d'engagement pour la transition énergétique à l'échelle de Grand Poitiers.

● Soutenir la stratégie territoriale de développement des énergies renouvelables et de récupération (ENR&R) sur le territoire de Grand Poitiers en contribuant au développement de la méthanisation.

● Maîtriser et réduire la production de déchets générés sur les sites de l'entreprise en s'impliquant dans une démarche d'écologie industrielle et territoriale (EIT).

GROUPE CARMEL

📍 Poitiers

Vente de prêt-à-porter, chaussures, maroquinerie & EPI

● Devenir une entreprise à mission pour «aider chacun à se sentir bien dans ses baskets et en confiance».

● Prolonger la durée de vie des articles vendus au sein des boutiques du groupe en proposant des solutions circulaires (seconde main, réparation, upcycling...)

● Réaliser le bilan carbone du groupe.

● Installer des panneaux photovoltaïques sur le toit du magasin Penaud afin de limiter la dépendance de l'entité aux énergies fossiles.

● Installer de nouvelles bornes de recharge électrique et étendre leur accès aux clients et aux collaborateurs du groupe pour favoriser la mobilité électrique.

HÔTEL ALTEORA

📍 Chasseneuil-du-Poitou

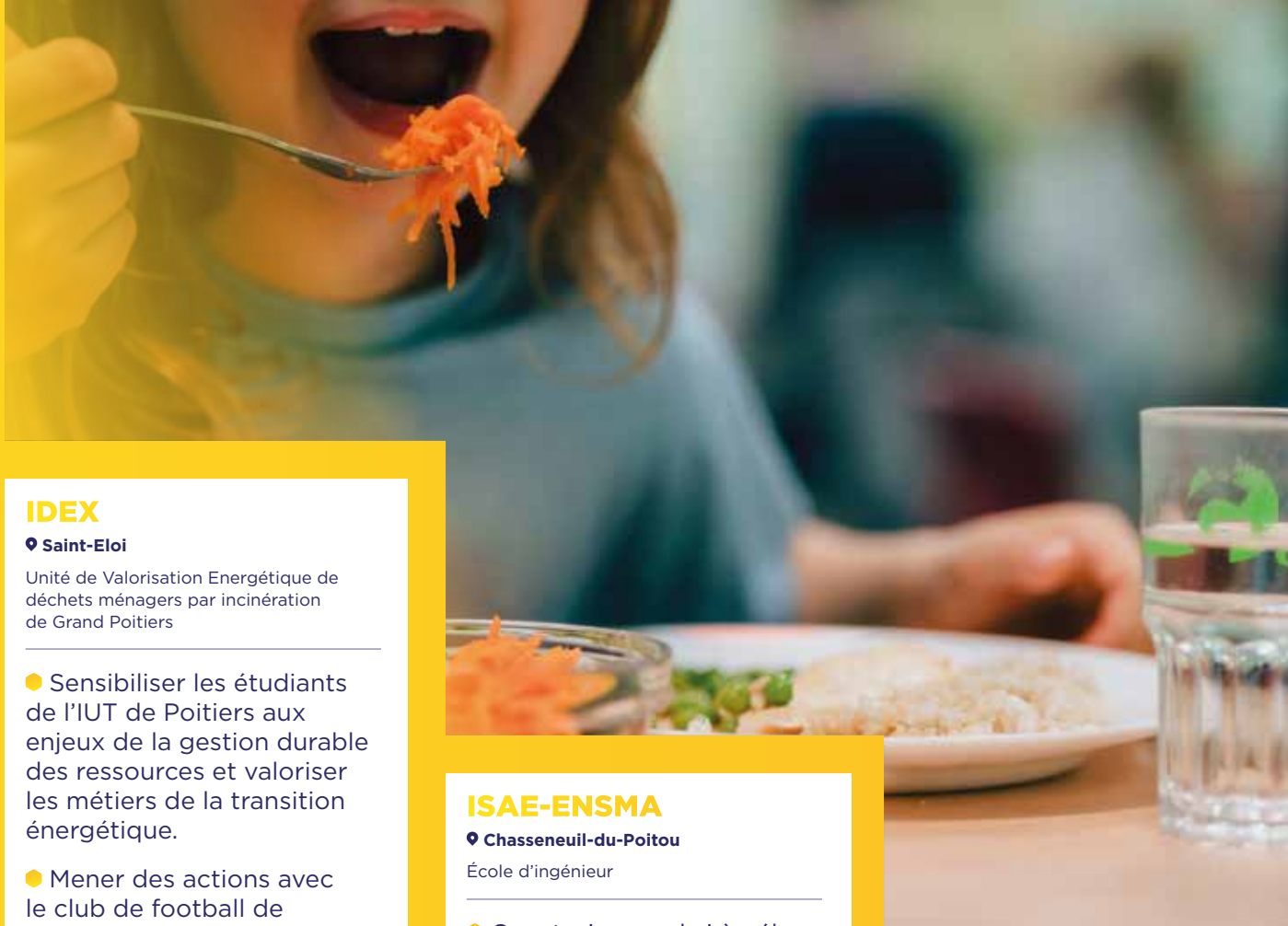
● Réaliser un bilan carbone et élaborer une stratégie de décarbonation des activités de l'hôtel.

● Poursuivre les démarches de labellisation AFNOR et Clef Verte.

● Mettre en place un outil d'analyse des consommations d'eau.

● Poursuivre la politique d'achats responsables.





IDEX

📍 Saint-Eloi

Unité de Valorisation Énergétique de déchets ménagers par incinération de Grand Poitiers

- Sensibiliser les étudiants de l'IUT de Poitiers aux enjeux de la gestion durable des ressources et valoriser les métiers de la transition énergétique.
- Mener des actions avec le club de football de Beaulieu 86 pour sensibiliser les jeunes aux métiers de la valorisation énergétique et à la protection de l'environnement.
- Réduire la consommation d'eau de l'UVE de Grand Poitiers dans une logique de gestion raisonnée et durable de la ressource.
- Contribuer à la préservation de la biodiversité locale en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels.

IMPACTEURS

📍 Fontaine-le-Comte

Conseil en environnement

- Créer un lieu emblématique et fédérateur au cœur de Grand Poitiers, pour lutter contre le changement climatique, favoriser l'adaptation et préserver l'environnement et la biodiversité.

ISAE-ENSMA

📍 Chasseneuil-du-Poitou

École d'ingénieur

- Construire un abri à vélo sécurisé intégrant des panneaux photovoltaïques pour la recharge des vélos électriques.
- Créer un espace végétalisé et fleuri aux abords de la cafétéria de l'établissement pour favoriser la convivialité et la biodiversité.



KURIOZ

📍 Poitiers

Association d'éducation populaire

- Éduquer les citoyens et citoyennes aux enjeux climatiques et au zéro déchet.

LA CANTINE

📍 Poitiers

Association

- Développer un projet de cantine solidaire et participative sur Grand Poitiers.

LA TRAVERSE

📍 Poitiers

Association d'appui aux dynamiques locales de transition écologique et sociale en milieu rural

- Expérimenter une «Sécurité Sociale de l'Alimentation» à l'échelle de Grand Poitiers.

LE 40 MARS

📍 Migné-Auxances

Association de quartier

- Promouvoir localement l'application solidaire «Toototoor» pour encourager l'échange de biens, de services et la mobilité partagée entre particuliers.

116

ENGAGEMENTS

📍 **Plan Climat** - Les acteurs du territoire de Grand Poitiers s'engagent !

LE BAUDET

📍 **Poitiers**

Supermarché coopératif et participatif

- Favoriser les circuits courts et l'accessibilité à une alimentation saine et durable pour tous.

LE COMPTOIR DE LA MODE RESPONSABLE

📍 **Poitiers**

Service et conseil aux entreprises

- Sensibiliser les collégiens et lycéens aux conséquences environnementales et sociales de l'industrie de la mode.



LOGIS DU VAL DE BOIVRE & LOGIS DES COURS

📍 **Vouneuil-sous-Biard et Béruges**

Résidences médicalisées

- Participer à la Convention des Entreprises pour le Climat - parcours Nouvelle Aquitaine et adopter une feuille de route pour devenir entreprise régénérative d'ici 2030.



MAISON COUSIN TRAITEUR

📍 **Poitiers**

- Développer l'autoconsommation électrique photovoltaïque sur les sites de la Maison.
- Investir dans de nouveaux équipements de lavage pour réduire la consommation d'eau et d'énergie des restaurants.
- Mettre en place une politique d'achats responsables et de R&D culinaire favorisant les producteurs locaux et les solutions végétariennes.

MIGNÉ-AUXANCES

Commune

- Protéger durablement les espaces naturels de la commune en formalisant un bail emphytéotique avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine.

NEOLOJI TECHNOPOLE

📍 **Poitiers**

Incubateur de startups

- Sensibiliser les hébergés de la pépinière Htag aux questions de mobilité et créer un système de covoiturage «neolojien».
- Apporter des solutions d'approvisionnement de nourriture en circuit court aux hébergés de la pépinière Htag.

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DE GRAND POITIERS

📍 **Poitiers**

- Développer des nudges à destination des visiteurs de Grand Poitiers pour promouvoir des comportements responsables et favoriser un tourisme plus durable et respectueux des ressources locales.



COLLÈGE ISAAC DE L'ÉTOILE

📍 Poitiers

● Impliquer les collégiens dans l'amélioration de leur cadre de vie à travers la mise en œuvre d'un programme d'action centré sur l'approche One Health, porté par le comité «ECO-liers».

PAPIOLE

📍 Poitiers

Entreprise à But d'Emploi investie dans l'approvisionnement local pour tous

● Développer les haies sèches sur le territoire de Grand-Poitiers.

POURQUOI PAS LA RUCHE

📍 Poitiers

Association

● Éliminer les consommables à usage unique et généraliser l'utilisation de contenants lavables et réutilisables dans les services de blanchisserie et de restauration de l'association.

PROPULS

📍 Poitiers

Association territoriale et réseau d'entreprises

● Participer à la définition de plans de déplacements inter-entreprises.

RÉSEAU DE L'AGRICULTURE URBAINE POITEVINE (RESAUP)

📍 Poitiers

Association

● Développer et promouvoir une agriculture urbaine respectueuse des écosystèmes sur le territoire poitevin en favorisant des coopérations locales entre les acteurs de la chaîne alimentaire.



RUEL ETIQUETTES

📍 Poitiers

Impression d'étiquettes pour vins et spiritueux

● Soutenir financièrement des associations engagées pour la préservation du vivant et des ressources naturelles dont dépend l'activité de l'entreprise.



SAINT-BENOIT

Commune

● Développer l'auto-consommation photovoltaïque individuelle et collective sur le territoire de la commune.

● Déployer et valoriser des actions concrètes pour faire de la commune un démonstrateur local exemplaire de la transition énergétique et inspirer les usagers.

COPRONET

📍 Migné-Auxances

Fournisseur de produits de nettoyage

● Valoriser la vente de produits d'hygiène écologiques auprès des établissements recevant du public (EHPAD, crèches, instituts médico-éducatifs, etc.)

SAUVE TA PLANTE

📍 Poitiers

Association de protection des végétaux

● Lutter contre le gaspillage des végétaux et sensibiliser aux enjeux de préservation de la biodiversité par le réemploi local des plantes.



116 ENGAGEMENTS

🟡 **Plan Climat - Les acteurs du territoire de Grand Poitiers s'engagent !**

SAVIGNY L'EVESCAULT

Commune

- Mener à bien le projet de «Démonstrateur communal d'adaptation au changement climatique» visant à prévenir les inondations, restaurer les milieux naturels et renforcer la résilience du territoire de la commune.
- Créer une ressourcerie végétale pour transformer les déchets verts en ressources partagées.

SECURIT DOG MAN

📍 **Dissay**

Agence de sécurité

- Mettre en place un projet de covoiturage inter-entreprises sur la zone de Dissay pour réduire l'empreinte carbone des trajets domicile-travail.



SÈVRES-ANXAUMONT

📍 **Sèvres-Anxaumont**

Commune

- Réaliser les travaux d'aménagement et de revégétalisation imaginés collectivement par le «comité de cour» dans le cadre du projet «La cour de mes rêves» visant à transformer les cours d'école de la commune en espaces vivants et résilients.

SIANA

📍 **Le Tallud**

Conseil en communication d'entreprises

- Sensibiliser et former les stagiaires de l'agence aux enjeux climatiques.

SOLTENA

📍 **Poitiers**

Cluster régional de l'économie circulaire et de la transition écologique en Nouvelle-Aquitaine

- Accompagner les acteurs économiques du territoire de Grand Poitiers dans leur transition écologique.

SUGG-GESTION

📍 **Chasseneuil-du-Poitou**

Service de marketing digital pour commerces et restaurateurs

- Créer un réseau de points de remplissage de gourdes via l'application RemplisVert pour encourager la réduction des bouteilles en plastique.



SYNDICAT DU CLAIN AVAL

📍 **Biard**

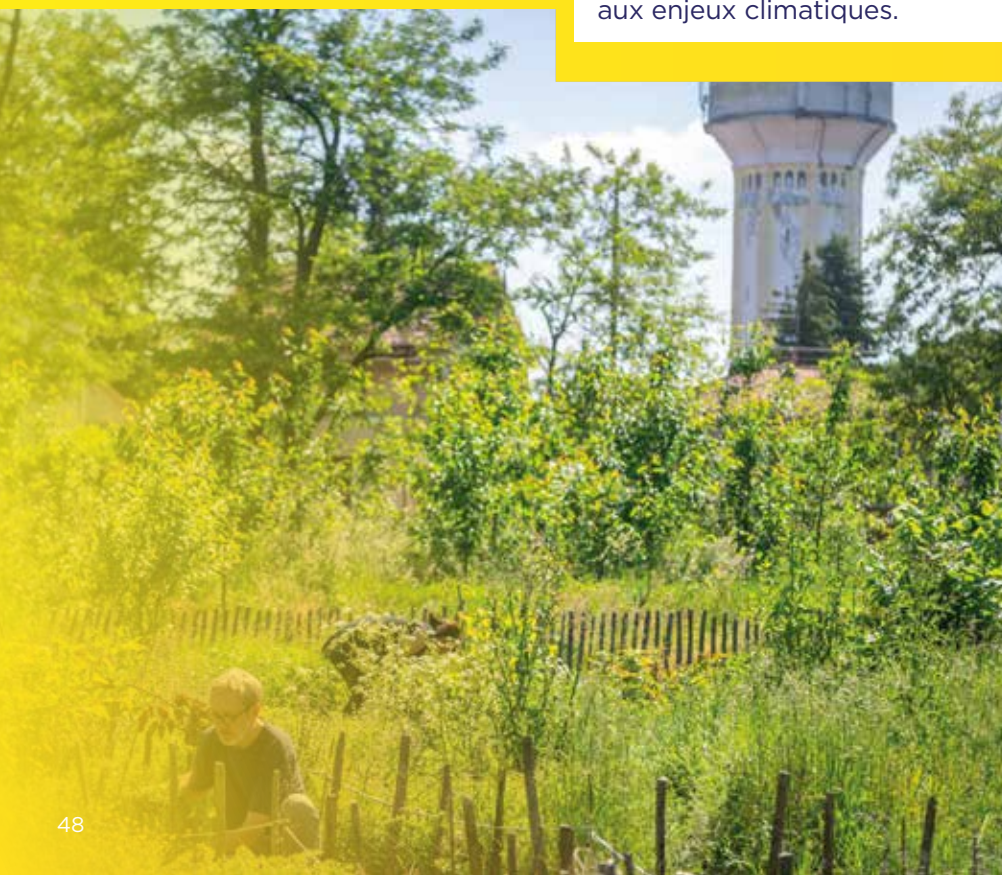
Préservation de la ressource en eau

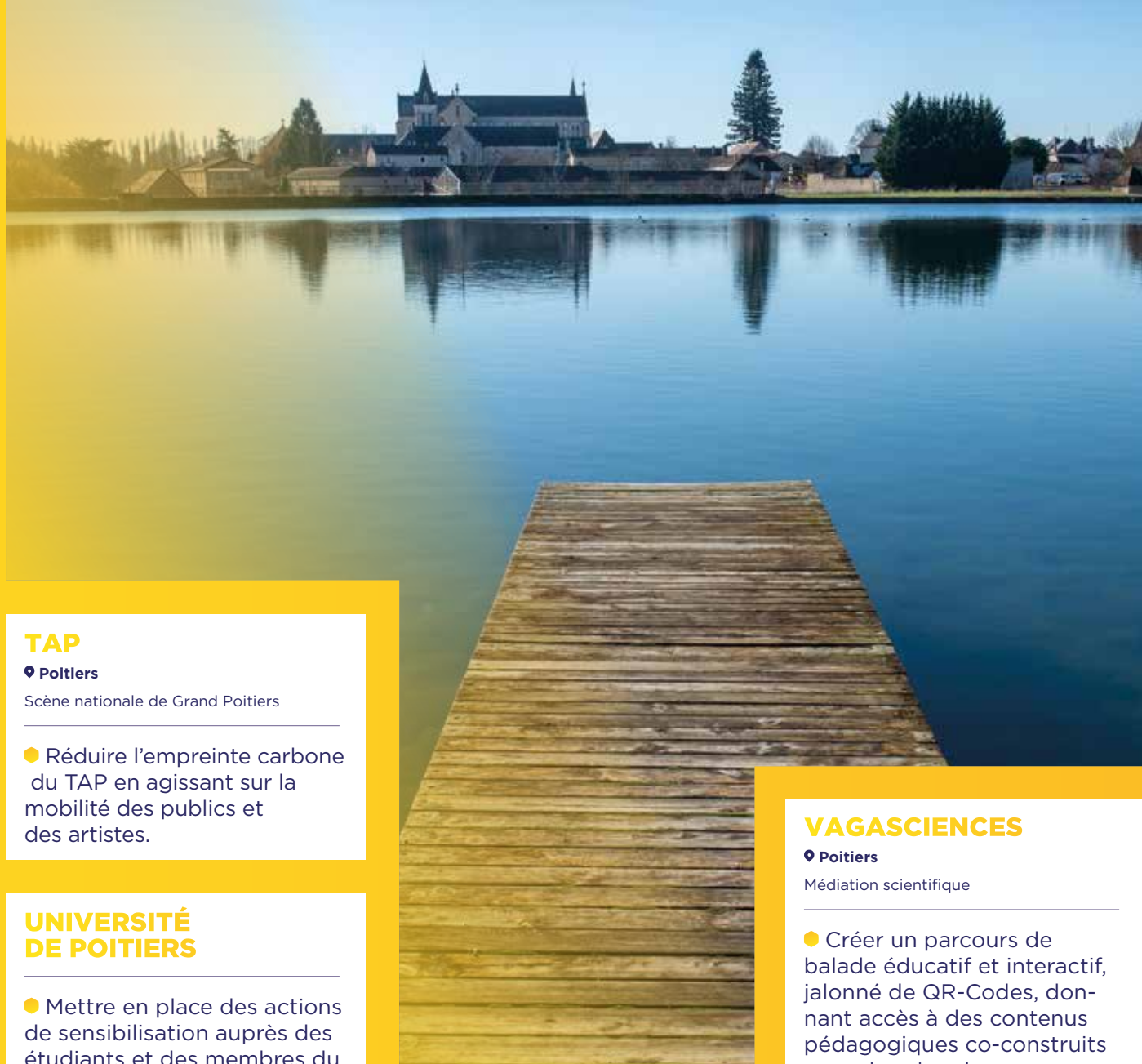
- Restaurer la continuité écologique du complexe hydraulique du Moulin d'Anguitard à Chasseneuil-du-Poitou.

SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT DU SEUIL DU POITOU

📍 **Département de la Vienne**

- Assurer la coordination des Plans Climat des 4 intercommunalités à l'échelle du Schéma de cohérence territoriale pour renforcer les synergies.





TAP

📍 Poitiers

Scène nationale de Grand Poitiers

- Réduire l'empreinte carbone du TAP en agissant sur la mobilité des publics et des artistes.

UNIVERSITÉ DE POITIERS

- Mettre en place des actions de sensibilisation auprès des étudiants et des membres du personnel de l'université pour promouvoir une utilisation plus responsable et durable des outils numériques.
- Développer l'offre de paniers bio et solidaires sur l'ensemble des campus de l'université, en s'appuyant sur les circuits courts et les partenaires territoriaux.
- Installer des ombrières photovoltaïques sur le campus universitaire de Poitiers.
- Encourager les achats socialement et écologiquement responsables au sein de l'université.
- Mettre en place une recyclerie sur le campus de Poitiers en lien avec les associations étudiantes.
- Évaluer l'impact environnemental des pratiques d'éco-pâturage en mesurant ses effets sur la qualité des sols, la biodiversité floristique et faunistique et la résilience des écosystèmes locaux.
- Généraliser les dispositifs de recyclage et d'économie de l'eau sur les campus de l'université.
- Elaborer un nouveau Plan de Déplacement pour limiter l'usage de la voiture individuelle sur le campus en proposant des alternatives de mobilités durables.
- Adopter un Schéma Directeur du Développement Durable, de la Responsabilité Sociétale et Environnementale.

VAGASCIENCES

📍 Poitiers

Médiation scientifique

- Créer un parcours de balade éducatif et interactif, jalonné de QR-Codes, donnant accès à des contenus pédagogiques co-construits avec des chercheurs pour vulgariser les savoirs scientifiques et valoriser les initiatives locales en faveur de la transition écologique.

VILLE DE POITIERS

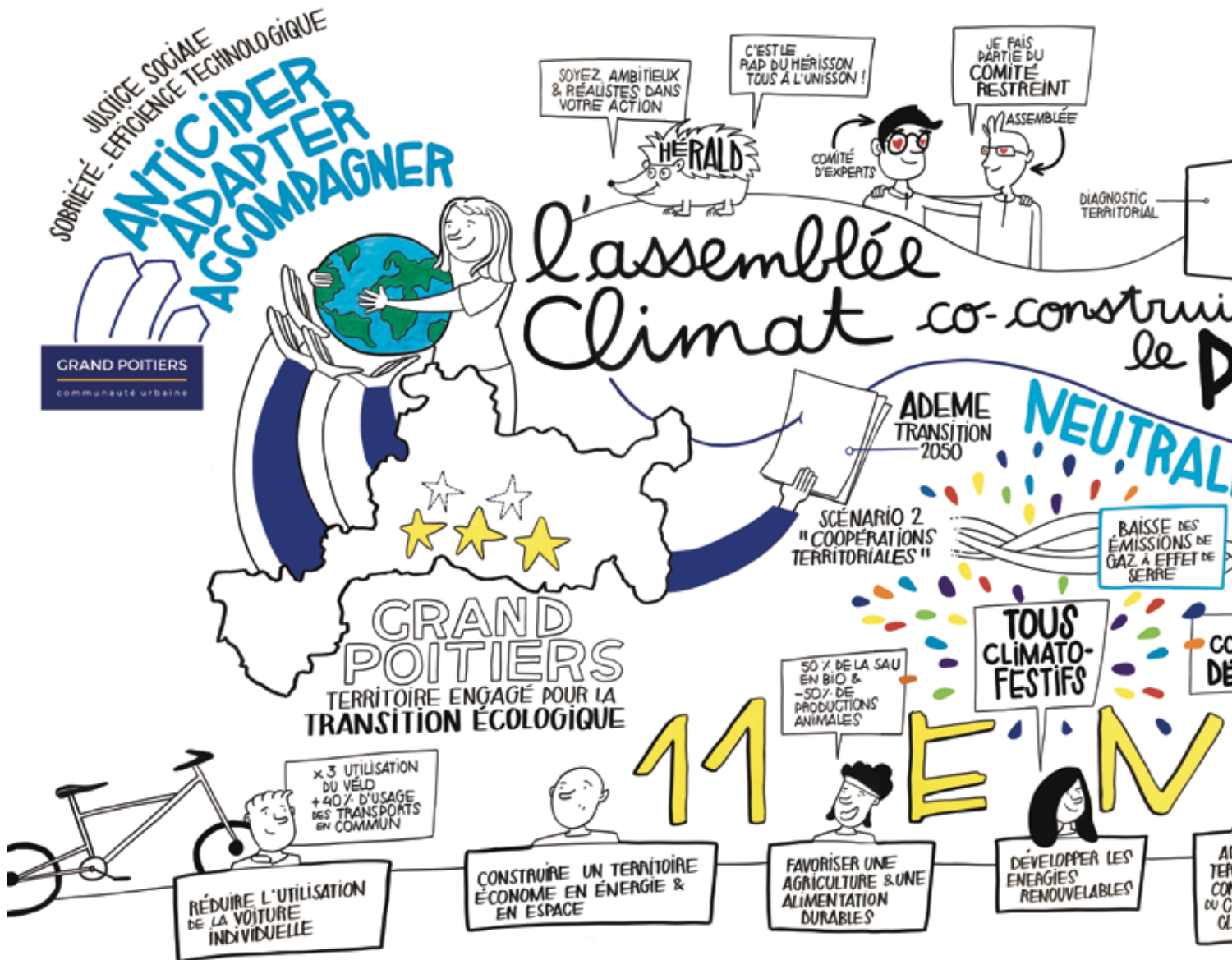
Commune

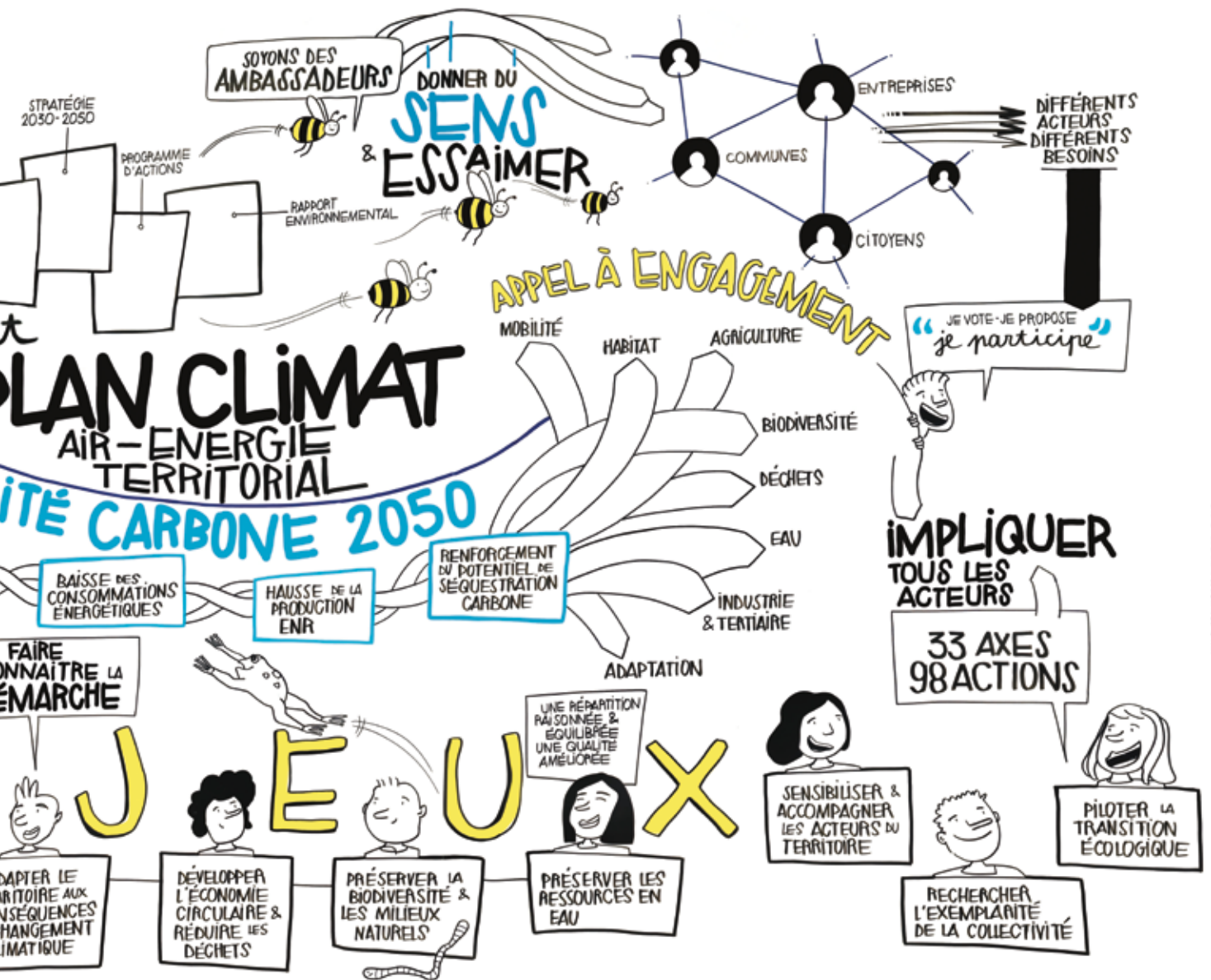
- Végétaliser les cours des écoles élémentaires Jean Mermoz et Micromégas.
- Intégrer une stratégie de réemploi dans le projet de réhabilitation de la caserne Pont Achard.



PLAN
CLIMAT
GRAND POITIERS

TOUS ENGAGÉS
POUR LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE





Grand Poitiers Communauté urbaine

84 rue des Carmélites, 86 000 Poitiers

grandpoitiers.fr

05 49 52 35 35

GRAND POITIERS

communauté urbaine